

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTRÉAL, SAMEDI, 1ER JUILLET 1871.

No. 5

SOMMAIRE du No. 5—1er. Juillet, 1871.

Partie Officielle.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—Procédés de la séance du 6 Juin 1871.....	61
RAPPORT DU COMITÉ NOMMÉ POUR VISITER LES EXPOSITIONS DE L'ÉTAT DE NEW-YORK ET DE LA PROVINCE D'ONTARIO.—Organisation. Bureaux des Surintendants. Bureau du Secrétaire-Trésorier et ses bureaux.....	62

Agronomie.

AGRICULTURE PROPREMENT DITE.—Du Butage.....	64
LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRES.— Deuxième partie. Chapitre VI. Du moment convenable pour labourer les terres. Progrès défriche des bruyères. Du noir animal et de sa falsification. Moyen d'en avoir de bon. Visite de Progrès à Terre-Neuve. Conversation avec MM. Berthon sur la culture des défrichements. De la vesce semée dans ces défrichements et des choux branchus.....	65

Notes de la Semaine.

POUR LE MOIS DE JUILLET.....	66
MALADIE DE LA BOUCHE ET DES PIEDS DES BÊTES À CORNES. [APHTÉ ÉPIZOOTIQUE].....	67
POUR RENDRE LES ANIMAUX DOCILES.....	67
BINAGES FRÉQUENTS.....	67
ROTATION DU JARDIN POTAGER.....	68
BELLES RÉCOLTES.....	68
BIENFAITEURS DE SON PAYS.....	68
PATRON D'UNE HERSE À DENTS DE FER TOURNANTES.....	68
QUELLE RACE DE BÊTES À CORNES EST LA MEILLEURE.....	68
BONNE ROTATION.....	68
DE LA CHAUX COMME ENGRAIS.....	69
PERFECTION.....	69
RÈGLES POUR LE SOIN DES MOUTONS.....	69
PROPORTION DU BEURRE AU LAIT.....	69
IMPORTATION D'ANIMAUX DE CHOIX.....	69
GESTATION DES ANIMAUX.....	70
UN CHAPITRE SUR L'ART DE PANSER ET DE MÉDICAMENTER LES ANIMAUX.—Maladie des chevaux. Maladie des bêtes à cornes. Maladies des moutons. Maladie des porcs.....	70
CORRESPONDANCE.—Un Abonné citadin.....	72

Economie Domestique.

PROPRIÉTÉS DU BORAX.....	73
Art vétérinaire,	
EN TOUT TEMPS LES CHEVAUX DEVRAIENT AVOIR DE L'EAU EN ABONDANCE.....	73

Basse-Cour.

ÉLEVAGE DES POULETS.....	73
LAITERIE.—On doit lever la crème plus épaisse, ou baratter la crème avec plus de lait.....	73

Histoire Naturelle.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.—Éducation des jeunes chevaux. Dressage des jeunes chevaux.....	73
---	----

Illustrations.

Patron d'une herse à dents de fer tournantes. Butoir.....	63
Pour empêcher les vache de se têter.....	65
	72

LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	76
---------------------------------	----

PARTIE OFFICIELLE

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Montréal, 6 Juin 1871.

Présents : MM. L. Archambault, Browning, Blackwood, Cochrane, Casavant, DeBlois, Gray, Joly, Lévêque, Marsan, Massue, Révd. Pilote, Ross, Sommerville et Révd. Tassé.

Lecture des procédés de la dernière assemblée qui sont approuvés.

Lecture d'une lettre de M. LaRue, Président de la Société d'Agriculture du Comté de Portneuf, demandant l'exemption pour ce comté de tenir un concours pour les terres les mieux tenues.

M. Lévêque, secondé par M. Cochrane propose :

Que toute pétition des sociétés d'agriculture, excepté celles des villes, qui demandent à être exemptes de faire le concours pour les terres les mieux tenues, que les dites sociétés pétitionnaires soient tenues de se soumettre aux règlements du Conseil d'Agriculture qui les oblige à un concours des fermes les mieux tenues. La seule exception admissible étant en faveur de la Société No. 2 du comté de Huntingdon, dont la formation et l'organisation n'ont été autorisées que ce printemps, (adopté sur division).

M. Ross, secondé par le Révd. M. Pilote propose :

Que dans les comtés où il y a deux sociétés d'agriculture et où chacune d'elles ne recevant qu'à peu près la moitié de l'octroi du Gouvernement, elles ne soient tenues à affecter pour le concours des terres les mieux tenues seulement que la moitié de la somme fixée par les règlements du Conseil d'Agriculture, savoir : \$75.

M. Browning, secondé par M. Massue fait motion en amendement que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par ceux-ci :

Que toute pétition de sociétés d'agriculture, dans les comtés où il y en a plus d'une, demandant à diviser la

somme de \$150 telle que fixée par le Conseil d'Agriculture pour les terres les mieux cultivées soit rejetée pour cette année, attendu que toutes les sociétés d'agriculture ont été suffisamment averties de l'obligation d'offrir ce montant en prix et que d'ailleurs toutes les sociétés d'agriculture qui se sont déjà conformées à ces règlements se trouveraient injustement lésées, étant dans une position à ne pouvoir demander le même privilège pour elles.

La motion en amendement étant mise aux voix est adoptée sur la division suivante :

Pour.—MM. Blackwood, Browning, Cochrane, DeBlois, Gray, Lévêque, Massue et Sommerville (8).

Contre.—MM. Casavant, Marsan, Révd. Pilote, Ross, et Révd. Tassé (5).

La motion principale est alors mise aux voix et perdue sur même division.

Le Secrétaire fait la lecture du Rapport du Directeur de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption. Ce rapport est approuvé et conformément à la demande de Mr. le Directeur, il est résolu.

Que pour cette année, le Conseil permet aux Ecoles d'Agriculture d'avoir leurs vacances pendant le mois d'Avout.

Le Conseil s'ajourne à 2 heures, P. M.

Séance de 2 heures, P. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait la lecture du rapport de M. Barnard sur les lectures qu'il a données dans les différentes paroisses de divers comtés.

Révd. Mr. Tassé, secondé par l'Hon. Ls. Archambault fait motion :

Que les remerciements de ce Conseil soient offerts à Mr. Barnard, jr. pour les 19 conférences sur l'agriculture, qu'il a données l'hiver dernier, et qu'une somme de \$150 lui soit votée comme indemnité pour payer ses frais de voyage, (adopté).

Mr. Massue, secondé par Lévêque fait motion : Qu'en envoyant leur affi

davit constatant le montant des souscriptions de chaque société, le secrétaire de telle société devra aussi envoyer en même temps la preuve que les réglemens du Conseil d'Agriculture relativement aux concours des terres les mieux tenues ont été observés, (adopté).

Le secrétaire fait lecture du rapport du comité chargé de visiter l'exposition de l'Etat de New-York et d'Ontario.

Resolu : Que ce rapport soit approuvé et qu'il soit publié dans la *Semaine Agricole*.

Mr. Pilote, secondé par Mr. Marsan fait motion :

Que le Conseil d'Agriculture est d'opinion que le Gouvernement rendrait service à la cause de l'agriculture en favorisant l'établissement, dans ce pays, d'un certain nombre de bons cultivateurs belges et alsaciens habitués à la culture de la betterave à sucre, du chanvre et d'autres plantes utiles dont la culture n'est pas encore répandue dans ce pays et que le Révd. Mr. Tassé soit prié de préparer et de soumettre au gouvernement un rapport à cet effet.

Mr. Browning, secondé par Mr. Massé fait motion.

Que le Conseil d'Agriculture, prenant avantage de la présence de Mr. Barnard en Europe, comme agent d'émigration, autorise ce Monsieur à visiter les expositions agricoles en Angleterre, en Irlande et en Ecosse, comme délégué du Conseil d'Agriculture et que le secrétaire soit prié de lui envoyer de suite des lettres de créances, comme délégué de ce Conseil, (adopté).

Mr. Browning, secondé par Mr. Ross fait motion : Que, attendu que le Collège d'Agriculture de Compton n'a fait aucune application pour l'octroi du gouvernement voté par une résolution de ce Conseil en date du 1er Mars en faveur de cette institution projetée, il soit nommé un comité composé de MM. Joly, Tassé, Benoit et Browning, chargé d'étudier l'état des affaires de ce collège et que le secrétaire soit prié de ne payer cet octroi qu'après que le comité aura fait un rapport satisfaisant sur ce sujet.

Et le Conseil s'ajourne,

(Par ordre)

GEORGES LECLERE.
Secrétaire C. A. P. Q.

Rapport du Comité nommé pour visiter les Expositions de l'Etat New-York et de la Province d'Ontario.

Monsieur le Président,

Votre Comité a l'honneur de vous informer que conformément à la résolution de ce Conseil, en date du 16 septembre 1870, il a visité les Expositions de l'Etat de New-York, à Utica,

celle de Missouri, à St. Louis et celle de la Province d'Ontario, à Toronto, et que sur ces différentes Expositions, il a cru devoir vous faire le rapport suivant avec quelques suggestions.

Votre Comité a trouvé excellente l'organisation des Expositions de l'Etat de New-York et de St. Louis, et pense qu'on pourrait avec avantage les imiter sous plusieurs rapports.

Organisation.

Le Président de chaque association agricole a la responsabilité de toute l'exposition, il occupe un bureau central à côté de celui du surintendant général ; c'est lui qui est spécialement chargé de la réception des étrangers de distinction qui visitent l'exposition.

Chaque département est régi par un comité composé de trois membres de la société. Un surintendant et un assistant pour chaque département sont employés par ces comités pour la surveillance et la bonne exécution de tous les détails. Ces officiers étant choisis avec discernement et payés sont toujours à leur poste prêts à donner toutes espèces d'informations aux exposants et aux visiteurs. Un bon nombre de ces fonctionnaires ont agi dans la même capacité depuis quinze années et plus. On conçoit facilement qu'avec des employés comme ceux-là, les comités peuvent s'occuper de la réception des étrangers et étudier l'ensemble de l'exposition sans négliger leur département. Les surintendants sont employés dès l'avant veille de l'Exposition, préparent les cartes des prix, les placards, les pancartes, etc., et sont tous prêts à recevoir les premiers arrivants et à les placer sans embarras. Votre Comité croit devoir suggérer d'employer, ici, autant que possible comme surintendants ou autres officiers, les officiers les plus qualifiés de nos sociétés d'agriculture. Ces hommes acquièreraient en peu de temps de l'expérience qui leur servirait dans leurs comités respectifs, et ils créeraient de plus, dans leur localité, un intérêt qui amènerait à nos expositions un bien plus grand nombre de cultivateurs.

Bureaux des Surintendants.

Au centre de chaque département, on a aménagé un petit bureau où l'on trouve toujours soit le surintendant, soit son assistant, prêt à répondre à tous les besoins des exposants. Tous ces surintendants portent une insigne très visible sur leurs chapeaux.

Le Surintendant-Général tient ses bureaux à côté de celui du Président, au centre du terrain de l'exposition, autant que possible, s'occupe de la transmission des instructions du Président, du maintien du bon ordre et du fonctionnement général des différents départements. A Utica et à St. Louis il était monté à cheval ; un as-

sistant se tient constamment au bureau.

La Police est sous la direction du Surintendant-Général et occupe un bureau central très rapproché de celui du Président. Par la loi de l'Etat, tous les officiers de l'Association Agricole, les surintendants et les divers employés sont revêtus des pouvoirs de constables spéciaux, de manière à renforcer ou même remplacer la police en cas de besoin.

Une personne est spécialement chargée de donner à la presse toutes les informations et les facilités possibles. A Utica, N.-Y., deux chambres auprès de celles du Président lui étaient réservées et à St. Louis elle avait l'usage exclusif de jolis bureaux bâtis expressement pour elle.

Les juges, en arrivant sur le terrain, doivent se rapporter au Secrétaire qui donne leurs insignes ; ils sont envoyés à leurs comités respectifs, adjugent les prix et en font rapport au comité ; ils sont aussi chargés d'attacher les cartes de prix aux animaux ou objets primés et doivent aussi en fournir la liste au Secrétaire qui se trouve par là soulagé d'une partie très onéreuse des devoirs qui lui incombent dans nos expositions. Leur tâche étant accomplie, ils reçoivent du surintendant du département qu'ils viennent de juger un certificat de présence qu'ils remettent au Secrétaire ; celui-ci leur donne alors un ordre sur le Trésorier de leur payer leurs frais de voyage par chemin de fer ou bateaux-à-vapeur, plus une somme qui ne dépasse jamais cinq dollars.

Bureau du Secrétaire.

Les bureaux du Secrétaire ont deux entrées, dont l'une directement sur la rue et l'autre sur le terrain de l'exposition. Par ce moyen toutes les personnes qui ont affaire aux bureaux du Secrétaire ne sont pas retardées par des détours inutiles ; pour passer de ces bureaux au terrain de l'exposition on n'a qu'à montrer son billet à la personne préposée à la garde des portes. Chaque employé semble avoir son département et fait son ouvrage aussi régulièrement que dans une Banque. Le secrétaire occupe une chambre séparée et n'est pas dérangé pour les affaires de détail. Il reçoit les juges et les invités, leur donne leurs insignes, rectifie les erreurs qui auraient pu se glisser dans les entrées, suit sa correspondance et reste autant que possible à son bureau pendant toute la durée de l'exposition. A St. Louis, Mo., quoique les devoirs du Secrétaire fussent à peu près les mêmes, ses bureaux n'étaient pas si avantageusement situés qu'à Utica. A Toronto, l'organisation n'a pas paru à votre comité, aussi parfaite ; le secrétaire se place dans une grande fenêtre donnant sur la rue d'où il est sensé répondre à tous ceux qui ont affaire à

son bureau. Il a paru ne pouvoir suffire ; de là retards, mauvais humeur et dissatisfaction assez générale.

Votre comité croit devoir suggérer de ne plus permettre de rafraîchissements dans les environs du Bureau du Secrétaire, cela paraissant très-nuisible à la dépêche des affaires ; s'il faut offrir quelque chose aux étrangers, aux Juges ou aux membres du Comité il vaudrait mieux le faire ailleurs, par exemple, dans une bâtisse et sous la surveillance d'un employé spécial qui serait sujet aux instructions d'un Comité.

Trésorier et ses bureaux.

A St. Louis, à Utica comme à Toronto, un trésorier spécial nommé par l'Association Agricole s'occupe exclusivement des finances ; son bureau qui est contiguë à celui du Secrétaire donne sur la rue au moyen de grandes ouvertures où se fait la vente des billets d'entrée. Tous les argents provenant de l'Exposition doivent lui passer par les mains ; c'est aussi lui qui paye les prix, les employés et toutes les autres dépenses de l'Exposition dont il doit rendre un compte fidèle à l'Association Agricole. Le secrétaire ayant suffisamment à faire, s'il veut se rendre compte du fonctionnement générale de l'Exposition et répondre en même temps aux nombreuses questions qui lui sont adressées de toutes parts, votre comité croit devoir recommander la nomination d'un Trésorier qui étant au fait de sa position aiderait puissamment à rendre nos Expositions profitables. Il aurait à étudier les meilleurs moyens d'empêcher les fausses dépenses et les pertes de revenu ; il aurait à suggérer tous les moyens pratiques pour augmenter les recettes, il aurait pendant les Expositions à se rendre compte chaque soir du montant perçu comparé avec le montant des billets vendus, pratique d'ailleurs qui est suivie à toutes les Expositions visitées par votre Comité.

Dans chaque endroit visité on publie des catalogues des diverses entrées faites dans chaque département ; ces catalogues contiennent les règlements de l'Association Agricole, les plans des bâtisses, leur disposition sur le terrain, leur usage, etc., et de plus, des annonces qui payent en partie les frais d'impression. Votre Comité croit que ces catalogues sont très désirables étant d'abord très utiles aux visiteurs et qu'ensuite il restent comme un agréable souvenir de l'exposition qu'on est content de consulter.

Les enseignes de toutes espèces étaient suspendues d'une manière voyante, attrayante et durable, pendant toute la durée de l'Exposition, elles sont ensuite démontées, mises en un lieu sûr et conservent leur fraîcheur pour l'exposition suivante.

Les cartes d'entrée pour les animaux et les objets exposés, dans les expositions visitées, contiennent en toutes lettres le nom et l'adresse de l'exposant et sont placées en évidence sur chacune des stalles, donnant aux exposants les plus grands avantages de la meilleure réclamation possible. Afin d'écartier une objection au sujet des juges on prie ceux-ci de ne point visiter leur département avant d'avoir fait leur rapport ; les animaux leur sont amenés dans des ronds où ils sont jugés.

On pratique cette coutume depuis quelques années à l'apparente satisfaction générale.

Dans les Etats-Unis, les compagnies de chemins de fer, de bateaux-à-vapeur, etc., ont compris qu'il était de leur intérêt d'encourager de toutes les manières possibles les grandes Expositions Agricoles et Industrielles. Avec une libéralité digne de tous éloges, elles offrent donc de rembourser les frais de transport de tout animal portant à son retour la carte d'entrée à une exposition d'Etat ; les gardiens nécessaires à la surveillance sont aussi transportés gratuitement. Votre Comité croit qu'il serait bon de faire ici des démarches pour assurer de semblables avantages de la part de nos diverses compagnies de transport.

Quelques Associations Agricoles ont trouvé avantageux d'admettre gratuitement comme invités deux représentants de toutes les sociétés d'agriculture ; ces invitations ont ordinairement pour résultat d'attirer d'autres visiteurs payant ; une insigne spéciale leur est fournie.

On a trouvé profitable de permettre l'érection de plusieurs salons de rafraîchissements. A Toronto, l'Association Agricole a loué cinq de ces salons qui ont été vendus par encan pour une somme totale de \$2085. A St. Louis, le produit de cette vente a rapporté \$15,000 ; cette vente, comme on le voit, forment une source considérable de revenu.

A Toronto, des barrières enrégistrées étaient placées à chaque entrée. Ces barrières peuvent être rendues très efficaces et votre Comité croit qu'elles pourraient être placées à toutes les entrées, même à celle des exposants, visiteurs et autres ; dans ces dernières, des billets spéciaux seraient délivrés aux gardiens. Celles en usage à Toronto étaient les barrières anglaise, fabriquées par MM. Rice, Lewis & Son, Toronto.

Une seule porte admet toutes les voitures, animaux, etc., et il n'y a qu'une seule sortie générale tant pour les voitures, etc., que pour les piétons.

A Utica, la Corporation de la ville fournit gratuitement tous les grains, etc., nécessaires aux porcs et aux volailles. Elle fournit de plus la litière

et le foin pour les chevaux et tout le bétail. Le grain, la moulée et le son nécessaires aux chevaux est vendu au prix du marché en gros. Partout un surintendant surveille leur distribution pour empêcher les abus, et le comité a le droit d'exclure tout animal qui ne devrait pas y être.

A St. Louis, on ne donne gratuitement que la litière. Ce système a pour effet d'attirer un plus grand nombre d'exposants, et leur permet d'amener plus de bétail.

A Utica, la Corporation de la ville amenait l'eau sur le terrain de l'exposition à une distance de deux ou trois milles, au moyen de tuyaux en fer de 1½ à 2 pouces de diamètre, placés à la surface du sol dans une petite rigole faite exprès pour les recevoir. Partout votre Comité a trouvé des péchées sur les terrains d'exposition.

Dans presque toutes les expositions, aux Etats-Unis, des discussions sont organisées par les Comités de Régie pour utiliser les loisirs des cultivateurs pendant les soirées des jours d'exhibition. Quand les officiers des diverses Sociétés, se donnent un peu de peine à ce sujet, ces discussions deviennent des plus intéressantes et obtiennent les meilleurs résultats.

Votre Comité croit devoir suggérer qu'à l'avenir, tout agent d'instruments aratoires, machine, etc., devra payer un droit d'entrée pour chaque tel instrument ou machine exposé et provenant de manufactures différentes.

Les instruments, machines, etc., devraient porter une pancarte donnant le nom de la machine, l'adresse du fabriquant, le prix de détail, etc. Pour avoir droit de concourir elles devraient être faites absolument comme celle livrées au commerce, et non préparées spécialement pour l'exposition.

Afin de diminuer autant que possible la tendance générale qui porte à engraisser à l'excès, les animaux exhibés, les juges devraient être avertis de tenir compte de ce défaut.

Le surintendant du bétail devrait avoir le droit de faire traire les vaches complètement vers la même heure tous les jours d'exposition, mais surtout avant leur examen par les juges. Il devrait de plus, avoir le pouvoir de faire traire toute vache exposée, quand il le jugera à propos ou nécessaire.

Votre Comité a remarqué que dans les diverses expositions visitées, pour favoriser les exposants, il est permis de placer ensemble, les divers animaux de même race, sans distinction d'âge, les tauraux exceptés. Cette permission a paru à votre Comité offrir de graves inconvénients tant sous le rapport de l'apparence que sous d'autres.

Des heures sont fixées et annoncées quand tous les animaux des diverses classes doivent être exhibés au public.

dans des ronds. Chaque exposant est alors tenu d'y mener son animal et de suivre en cela les ordres du surintendant. Une grande pancarte indiquant la classe exposée devrait être affichée au centre du rond et changée avec chaque nouvelle classe.

Afin de faire connaître aussi parfaitement que possible les prix offerts dans les expositions, la liste des prix est expédiée aux exposants des cinq derniers années et tous les autres moyens sont pris pour donner toute la publicité possible à l'exposition.

Aux Etats-Unis comme dans la Province d'Ontario on a adopté le système ambulante des expositions annuelles tenues dans les principales villes des différentes parties de pays, toute la difficulté paraissant venir du choix de la ville; toutes étant également déposées à en payer les frais, car elles comprennent que la somme d'argent dépensée, pendant la semaine de l'exposition par l'immense concours d'étrangers qui y viennent, est une compensation plus que suffisante pour les déboursés qu'elles sont obligés de faire pour fournir un local convenable, avec toutes les bâtisses nécessaires, l'eau, le fourage, &c., pour les animaux et même jusqu'aux dépenses du comité de direction.

Le succès obtenu dans plusieurs Etats de l'Union Américaine, succès dont votre Comité a été témoin l'automne dernier, lui fait croire qu'en adoptant un bon système d'exposition; en ayant des bâtisses permanentes et convenables un terrain spacieux; en prenant dans les systèmes suivis aux Etats-Unis et dans la Province d'Ontario, ce qu'on y trouvera de meilleur, on pourra espérer pour la Province de Québec le succès qu'on rencontre ailleurs. Mais pour cela il faut un système régulier d'exposition régulièrement annuelles que l'on regardera dorénavant comme une chose qui arrivera nécessairement et invariablement; chose à laquelle on s'attendra, qu'on verra venir avec plaisir, pour laquelle on se préparera longtemps à l'avance sans être pour cela prévenu et sans attendre que le Conseil d'Agriculture fasse afficher les avis par tout le pays.

Votre comité a remarqué que dans toutes les grandes villes où se tiennent les expositions, les chars urbains et les nombreuses voitures de charretiers ne suffisaient pas à transporter les visiteurs allant et venant du terrain de l'exposition. Aussi pour obvier à cette difficulté, les Corporations de ces villes octroyent des licences spéciales aux citoyens assez entreprenants pour établir des lignes d'omnibus ou de voitures privées pour transporter les visiteurs à des taux réduits d'après un tarif fixé par ces Corporations. Votre Comité verrait avec plaisir ce système, très avantageux et très

profitable d'ailleurs, établi à toutes nos Expositions Provinciales.

Votre Comité aura encore de nombreuses et d'importantes suggestions à faire quand il s'agira de construire des bâtisses permanentes et de la disposition générale du terrain, mais il doit attendre pour cela que la question des arrangements entre la Chambre des Arts et Manufactures et le Conseil d'Agriculture, relativement au terrain du Palais de Cristal, soient réglés d'une manière définitive.

En terminant, votre Comité, croit de son devoir de présenter ici ses plus sincères remerciements aux nombreux officiers des différentes Associations Agricoles qu'il a visitées, pour la politesse avec laquelle ils ont reçu les membres de votre Comité et pour l'empressement avec lequel ils se sont généreusement mis à leur disposition, pour leur donner tous les renseignements et toutes les informations demandées.

Le tout humblement soumis,

L. BEAUBIEN,
J. W. BROWNING,
EDW. BARNARD,
GEOEGES LECLERE.

Agriculture proprement dite.

Extraits du " Livre de la Ferme " par Joignaux préparés spécialement pour la Semaine Agricole.

Du buttage.

Le buttage est une opération qui consiste à amasser la terre au pied des plantes de manière à former autour d'elles un monticule plus ou moins volumineux, et, parfois même, à les recouvrir complètement.

Le buttage s'effectue en automne pour certaines plantes; pour un grand nombre, il a lieu au printemps. Dans le premier cas, on se propose de protéger les végétaux contre le froid, et souvent aussi, contre l'humidité, et, ordinairement, on les recouvre alors tout à fait de terre. Tel est l'objet des buttages que l'on donne avant l'hiver à la garance, au houblon, aux artichauts, etc.

Les buttages que l'on exécute au printemps, ont pour objet de fortifier les plantes contre les agents extérieurs, et d'accroître leur rendement.

L'opération est surtout très profitable aux plantes qui, telles que le blé d'inde, le pavot, etc., n'ont que des racines peu étendues et dont l'appareil aérien, très développé, donne beaucoup de prise aux vents. En effet, de la portion de la tige enterrée par le buttage, naissent de nouvelles racines qui contribuent à lui donner plus de fixité, et doivent, en outre, en multipliant les organes absorbants, concourir à l'augmentation des produits. Aussi le dernier résultat est-il, parfois,

le seul que l'on ait en vue, en pratiquant ce mode de buttage, et c'est précisément le cas pour les pommes de terre chez lesquelles l'opération favorise l'émission de nouveaux rameaux tuberculifères.

On fait également usage du buttage dans la culture de la betterave à sucre. On se propose, en ce cas, de soustraire, autant que possible, le pivot au contact de l'air parce que l'on a reconnu, depuis longtemps, que la portion de la racine qui sort de terre, est moins riche en sucre que la portion enterrée.

Indépendamment de ses effets spéciaux, le buttage contribue encore à l'aération du sol et à la destruction des mauvaises herbes, et agit, ainsi, en même temps, à la façon des binages. En outre, comme il favorise la dispersion de l'humidité par la forme qu'il donne à la surface du sol, son application peut aussi, dans certains cas, avoir cet autre résultat avantageux de placer les récoltes dans de meilleures conditions d'existence.

Les buttages ne sont entièrement profitables qu'à la condition d'être exécutés en temps opportun. Souvent on les effectue trop tard, alors que les plantes ont déjà acquis un grand développement. Ce retard est occasionné par le désir de ne donner qu'un seul buttage, et de ne laisser, entre le moment de son application et celui de la récolte, que peu de temps aux mauvaises herbes pour se multiplier; mais c'est là une économie fort mal entendue. Sans doute, quand on opère de bonne heure, on ne saurait, à moins de recouvrir les jeunes plantes, ce que l'on doit soigneusement éviter, donner aux monticules le volume qu'ils doivent avoir définitivement, et il est nécessaire de faire un second buttage; mais les frais occasionnés par cette double opération sont bien compensés par l'augmentation des produits, comme peuvent aisément s'en assurer les cultivateurs qui ont des doutes à cet égard, en faisant une expérience comparative. En effet, le buttage est surtout profitable quand les plantes sont encore jeunes, car c'est alors que la tige émet le plus facilement des racines de sa portion enterrée, et c'est aussi en ce moment qu'il y a le moins de danger de mutiler celles qui ont déjà pris possession du sol, puisqu'elle ne sont encore que peu développées.

Les buttages s'effectuent au moyen d'instruments à main et au moyen d'instruments mus par les animaux.

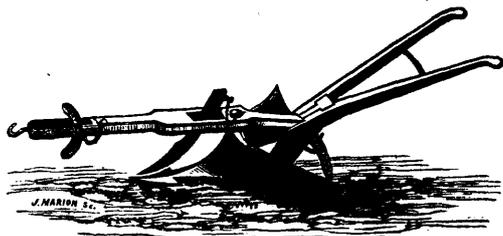
Les buttages à la main, confiés à des ouvriers exercés, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la perfection, et ils permettent de cultiver les plantes en laissant entre elles peu d'écartement, mais ils sont coûteux et peu expéditifs. Ce dernier inconvénient, à lui seul, serait suffisant pour les faire exclure des pays où les bras

sont peu nombreux et les cultures, étendues, attendu que, dans de pareilles conditions, leur adoption entraînerait nécessairement des retards préjudiciables aux récoltes.

Dans ce mode de buttage on se sert de la houe ; la largeur de la lame doit varier d'après l'espacement des plantes entre lesquelles elle doit fonctionner. C'est quand celles-ci sont disposées en allées régulières que la besogne avance le plus rapidement. Des lignes très-rapprochées doivent naturellement ralentir la marche de l'opération et la rendre plus coûteuse ; mais dans des terres riches et bien fumées, l'excédant des frais peut trouver une compensation dans un excédant de récolte.

La manière dont on exécute le buttage à la main n'est pas constamment la même. Très-souvent, on ouvre des rigoles dans les allées, et l'on répartit uniformément la terre qui en provient sur les deux rangées de plantes qui leur servent de limite. Au lieu de procéder de la sorte, on accumule, parfois, la terre autour des plantes de manière à envelopper chacune d'elles d'une espèce de cône tronqué, mais cette méthode est plus lente et plus dispendieuse.

Le second buttage s'effectue de la même manière que le premier ; il entame seulement le sol plus profondément, afin de donner aux buttes leur relief définitif.



Buttoir.

Le buttoir bien conduit doit faire au moins 2 arpents par jour. C'est donc un instrument précieux dans les grandes exploitations. On peut, d'ailleurs, l'employer avec avantage pour tracer les rigoles d'écoulement, et il est même, pour cet usage, préférable à la charrue ordinaire.

G. FOUQUET.

(*) Charrue sans avant train.

On dit que si toute la nourriture que consomment les chiens des Etats-Unis et du Canada, était donnée aux porcs, elle suffirait pour produire tous les ans du lard pour la valeur de \$75,000,000 (soixante-et-quinze millions de piastres). En ajoutant à cette somme la valeur des moutons que les chiens détruisent, on pourra se former une idée de ce fléau qui s'appelle chien.

Ce n'est qu'avec les yeux des autres qu'on peut voir ses défauts.

Quand les circonstances interdisent l'emploi des instruments à main, on fait usage du *buttoir*. Cet instrument porte un soc triangulaire et un double versoir dont les deux ailes peuvent s'écartier ou se rapprocher à volonté. L'age est muni d'un régulateur, et, dans certains buttoirs, il repose, en outre, sur une roulette qui fait l'office du sabot dans l'araire, (*) et contribue certainement à donner à la machine une marche plus régulière. La figure représente le buttoir que l'on construit actuellement à Grignon.

Pour que l'on puisse se servir du buttoir, il faut, bien entendu, que les récoltes soient semées en lignes. On n'y attelle habituellement qu'un seul cheval, et un seul homme suffit pour le conduire. Cependant, quand la terre est fortement durcie, il peut être utile d'atteler deux chevaux à la file, et alors il est nécessaire d'employer un aide.

Les récoltes destinées à être travaillées au buttoir, doivent être semées en lignes écartées d'au moins 20 paces. On donne aux ailes une ouverture en rapport avec la largeur des allées. C'est au premier buttage que les versoirs doivent avoir le maximum d'écartement. Au buttage suivant, qui pénètre plus profondément, il est nécessaire de les rapprocher, si l'on veut faire un travail convenable.

Quoique les buttages aident à la destruction des mauvaises herbes, on

aurait tort de croire qu'ils puissent rendre les binages inutiles. Il est, au contraire, parfois extrêmement avantageux de donner un binage avant d'employer le buttoir, afin de faciliter sa marche, et de rendre son travail plus parfait.

La routine vaincue par le progrès.

DEUXIEME PARTIE. CHAP. VI.

DU MOMENT CONVENABLE POUR LABOURER LES TERRES—PROGRÈS DÉFRICHE DES BRUYÈRES—DU NOIR ANIMAL ET DE SA FALSIFICATION—MOYEN D'EN AVOIR DE BON—VISITE DE PROGRÈS A TERRE-NEUVE—CONVERSATION AVEC MM. BERTHON SUR LA CULTURE DES DÉFRICHEMENTS—DE LA VESCE SEMÉE DANS CES DÉFRICHEMENTS ET DES CHOUX BRANCHUS.

Lorsque ses semailles d'automne furent terminées, Progrès se mit à labourer les terres destinées à recevoir des prairies artificielles, de l'avoine et de l'orge. Les pluies étant venues, il avait dû interrompre ce travail. C'est une faute de labourer les terres argileuses quand elles sont molles ; il est à craindre qu'elles ne

s'ameublissent plus de l'année. On ne doit donc les labourer que lorsqu'elles sont bien ressuyées. C'est surtout pour le labour de printemps qu'on doit prendre de grandes précautions. A l'automne, on peut espérer que la gelée, ce grand cultivateur du ciel, viendra ameublir la terre. Encore une fois, il est de la plus haute importance de bien choisir le moment où on laboure les terres qui forment des mottes dures.

Il n'en n'est pas de même des terres chaudes ou sableuses, qui peuvent être labourées presque en tout temps.

Progrès ayant labouré les terres qui pouvaient l'être sans inconvénients, pensa à faire des défrichements. Il avait pris des journaliers à couper et à arracher les plus grosses bruyères et les souches qu'il mit en tas, pour les vendre, et il se mit à défricher avec sa bonne grosse charrue attelée de ses quatre bœufs, auxquels, il ajoutait parfois ses mulets.

Son attelage s'enraya bien avec sa grosse charrue neuve, il était quelquefois arrêté par des racines restées en terre et qui n'avaient pas paru assez grosses pour être arrachées ; mais Progrès et son domestique avaient des pioches avec lesquelles ils enlevaient l'obstacle ; puis il continuait le labour. Il forma des planches de six pieds de largeur seulement, et elles étaient bombées. La raie était creuse et servait d'égout aux eaux pluviales.

Progrès aurait bien voulu défricher quatorze à quinze arpents, tant avec sa charrue qu'avec les journaliers qui se servaient de la hache et de la pioche ; mais la besogne était partie et n'allait pas vite, quoique ses bœufs fussent parfaitement nourris et supportassent très-bien la fatigue de ce travail.

Pendant les défrichements, Progrès alla un dimanche à Terre-Neuve, pour demander à MM. Berthon comment ils faisaient pour se procurer du bon noir ; car, il avait entendu dire que le noir animal ou le noir d'os, était souvent falsifié dans le commerce, qu'on y mêlait de la tourbe ou terre brûlée et tamisée, et si fine, qu'il était impossible de s'apercevoir du mélange.

Ces messieurs lui dirent qu'en effet le noir animal était souvent falsifié dans le commerce, et qu'il était très-difficile de connaître la fraude et d'en avoir de pur. Cependant ils lui indiquèrent Nantes, comme possédant un noir pur et sans mélange.

Progrès en fit venir aussitôt. Il ne pensait pas pouvoir semer son avoine immédiatement après son défrichage ; car il croyait qu'il serait obligé de laisser la terre tout l'été sans y toucher, pour l'ensemencer à l'automne suivant en seigle ou en blé. Mais les MM. Berthon lui assurèrent qu'il ferait mieux de la semer au printemps.

en avoine ; que l'herbe et la bruyère ne manqueraient pas de reparaitre, s'il ne semait qu'à l'automne suivant ; qu'alors, il serait obligé de donner un labour presque aussi difficile que le premier, et qu'il se priverait inutilement d'une bonne récolte d'avoine, qui couvrirait une grande partie de ses frais, et ne l'empêcherait pas de semer du blé à l'automne.

Ils lui conseillèrent encore de passer la houe à cheval dans les raies, après avoir semé son avoine ; ce qui ameublirait beaucoup la terre du fond de la raie, puis de prendre cette terre à la pelle et de la jeter sur les planches semées. Qu'ainsi, la raie serait parfaitement nette, ce qui faciliterait l'écoulement des eaux, et cette terre meuble achèverait de recouvrir l'avoine, qui aurait pu ne pas l'être complètement par le hersage, dans cette terre très rabetteuse.

Ces messieurs lui assurèrent que ce travail était moins grand qu'il ne le paraissait, et que d'ailleurs, c'était le plus sûr moyen d'être largement payé de ses frais ; qu'une besogne à moitié faite était loin de donner la moitié de celle qui était faite d'une manière complète.

Progrès, partageait cet avis ; il savait par expérience qu'il valait mieux faire peu et bien que beaucoup et mal.

Progrès en se retirant de chez ces messieurs remarqua que leur blé fait après de l'avoine du printemps était déjà du plus beau vert. Cependant, ils n'avaient donné qu'un seul labour et quelques hersages après la récolte de l'avoine.

Gardez-vous bien, brave Progrès, lui dit l'ainé des MM. Berthon, d'imiter certains cultivateurs qui, voyant les belles récoltes que leur donnent leurs défrichements, ruinent ces terres, en leur faisant rapporter sans relâche des récoltes de grains. L'épuisement arrive bientôt et elles deviennent tout à fait infertiles. Pour entretenir leur fertilité première, il faut y cultiver des prairies artificielles et des racines tour à tour avec des récoltes de grains ; ce qui permet de faire des engrais pour fumer ces terres, lorsque le noir n'y agira plus ; car ce serait une erreur de croire que le noir agisse très longtemps sur les défrichements. Après trois, quatre ou cinq récoltes, il est sans effets, et il faut recourir aux fumiers d'étable, et à la chaux ou à la marne calcaire.

Il y a plusieurs espèces de plantes qu'on peut y cultiver avec succès ; les vesces d'automne ou de printemps par exemple.

En semant la vesce on y joint un dixième d'avoine et un peu de seigle qui ajouté à la quantité de fourrage et sert de rame à la vesce qui, ainsi soutenue s'élève d'avantage et ne pourrit pas du pied, ce qui lui arrive souvent

quand elle est belle, parcequ'elle se couche sur la terre. Cette avoine et ce seigle coupés avec la vesce, sont alors ce que l'on appelle en lait, c'est-à-dire que la fleur est passée, et que le grain commence à se former. Ce fourrage est de première qualité.

Progrès demanda, s'il ne pourrait pas semer du trèfle dans les défrichements. On lui répondit que non, qu'il n'y venait que lorsque ces terres avaient été marnées ou chaulées. Mais, ils lui conseillèrent la culture des choux branchus, qui venaient très bien dans ces défrichements.

Jean Progrès écouta tous ces renseignements avec avidité, remercia beaucoup ces messieurs, et prit le chemin de la Bruyère, en ruminant dans sa tête tout ce qu'il venait d'entendre, se promettant d'en faire son profit. L'année suivante on vit que l'élève avait bien profité des leçons de ses habiles professeurs.

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 1 JUILLET 1871.

Pour le mois de Juillet.

Vous pouvez encore semer des navets jaunes et blancs ;

Vos vaches vous récompenseront par force tinettes de beurre ?

Mais n'y pensez pas, si votre terre est glaiseuse et compacte, il faut l'ameublir et l'engraisser.

Sarcliez et éclaircissez ceux qui ont été semés le mois dernier.

Sarcliez sans relâche ; c'est quand elles sont jeunes que vous devez tuer les mauvaises herbes.

Les grandes herbes étoufferaient votre récolte et vos profits !

Coupez celles qui sont en fleur et jetez-les dans le parc des porcs.

Brûlez celles qui sont à graines.

Plus vous ameublirez votre terre, plus vos légumes pousseront vite.

Faites une guerre continuelle aux chardons, à la moutarde et à toutes les mauvaises herbes ; elles vous ruineront si vous ne les détruisez pas.

Préparez et tenez en bon ordre tout ce qu'il faut pour faire vos foin.

Faites vos trèfles au commencement de ses fleurs ; votre foin sera meilleur et vous ferez une seconde récolte, soit de graine, soit de foin.

Achetez une bonne faucheuse et un rateau à cheval ; vous les gagnerez dans deux saisons.

Une faneuse mécanique avancera

vos foin et vous garantirait de bien des pertes.

Si vous voulez le meilleur foin ne laissez point mûrir votre mil.

Le foin vert pèse d'avantage, se vend plus cher et vaut beaucoup plus

Plus le foin sèche vite, mieux il vaut.

Veillez votre champ de tabac, n'y souffrez pas de mauvaises herbes : remplacez les pieds qui ont manqué, pincez la tête aussitôt que les boutons des fleurs se montrent et enlevez les drageons aussitôt qu'ils apparaissent.

Si le temps est sec, employez tout le temps dont vous pouvez disposer, à charroyer et à vous faire une bonne provision de terre pour vous préparer des composts. La tourbe, les herbes des fondrières (marécages) la fougère, les joncs, le gazon partout où on le trouve, et même la terre de la surface doivent être employés en quantité pour faire avec les fumiers des cours d'excellents composts.

La saison des chaleurs est préférable pour cette opération.

Faites-vous, et mettez à l'abri, un amas de terre sèche pour absorber l'urine de vos animaux lorsqu'ils seront établis, c'est un des meilleurs engrais, et certainement le plus profitable.

Si vous avez des porcs enfermés, founissez-leur des mauvaises herbes et toute espèce de végétaux verts, afin qu'ils les convertissent en fumier.

Nourrissez abondamment vos animaux, et vous en retirerez beaucoup de profits.

Assurez-vous que vos animaux ne manquent jamais d'eau pure.

Tenez constamment du sel à leur disposition.

Il faut que tout ce qui a rapport avec la laiterie soit fait avec la plus grande régularité et la plus scrupuleuse propreté.

N'ayez que de bons procédés envers les vaches, après une nourriture généreuse et abondante, de l'eau pure, et avoir trait les vaches à fond, la douceur envers elles est le point le plus important.

Il faut que tous les ustensiles de la laiterie soient ébouillantés tous les jours. Il ne suffit pas de les laver dans l'eau chaude.

Tout le trouble que l'on éprouve à faire le beurre et la mauvaise qualité du beurre proviennent de l'igno-

rance ou du manque d'attention à la nécessité de se servir d'eau bouillante.

C'est la meilleure saison pour faire du drainage. Ceux que cela intéresse feront bien d'étudier les articles sur ce sujet que nous avons publiés sur *La Semaine*.

Maladie de la bouche et des pieds des bêtes à cornes. (Aphte épizootique.)

Malgré que les journaux canadiens assurent que cette maladie n'existe pas dans la Province, elle s'est déclarée sur les bêtes à cornes qui avaient directement traversé la frontière. Un superbe troupeau de bœufs croisés durham élevés en Canada, a été amené, il y a cinq ou six semaines, sur les marchés de Buffalo. Ils furent vendus et conduits un peu en dehors de la ville, et là, quelques jours après, tous les symptômes particuliers à l'aphte épizootique se déclarèrent sur tout le troupeau. A présent la maladie a fait son temps, mais il faudra toute une saison de bons soins pour les remettre dans leur premier état.

Nous prenons l'entrefilet ci-dessus dans le *Country Gentleman* d'Albany, l'un des meilleurs journaux agricoles des Etats-Unis. Nous ne croyons pas que les Editeurs de ce journal, auraient avec arrière-pensée, donné insertion à cet article s'ils n'eussent eu confiance en la véracité de leur correspondant. Mais après les disputes et les discussions qui ont déjà eu lieu sur ce sujet; (lequel est de nature à nous causer du dommage) il nous semble que les Editeurs du *Country Gentleman* auraient dû nous donner autre chose qu'une correspondance anonyme, venant en toute probabilité de quelque personne malveillante, intéressée à ce que les bêtes à cornes canadiennes ne paraissent point sur les marchés américains. Il n'est pas encore à notre connaissance qu'il se soit déclaré dans la Province de Québec, non plus que dans celle d'Ontario, un seul cas de maladie ressemblant à celle dont il est question, (aphte épizootique.) Si l'éditeur du *Country Gentleman* veut bien nous donner le nom du commerçant qui a transporté aux Etats-Unis, les animaux dont il parle, nous serons peut-être en état de nous assurer de la véracité ou de la fausseté de cette assertion. Nous croyons plutôt, que c'est un inqualifiable effort fait dans l'intention de nuire au commerce canadien, et nous espérons sincèrement que l'éditeur du journal précité ne pourra se justifier de l'assertion gra-

tuite qu'il a faite. S'il ne le peut, et s'il ne répare immédiatement son erreur, nous sommes disposés à le dénoncer pour ce qu'il vaudra.

Avis.—S'il est à la connaissance de quelqu'un de nos abonnés qu'il y ait quelque part dans notre Province quelque cas de maladie qui ressemble le moins à la maladie de bouche et des pieds des bêtes à cornes (aphte épizootique), nous lui serons reconnaissants s'il nous en informe, afin qu'il soit pris des mesures pour empêcher cette maladie de se propager.

Pour rendre les animaux dociles

Chacun sait qu'il est quelquefois très-difficile de prendre un animal dans le champ, tant il est farouche et craint de se laisser approcher; il arrive même, des fois, qu'il faut être deux ou trois personnes pour le saisir: encore ne réussit-on qu'après l'avoir poursuivi plusieurs fois à l'entour du champ. Un moyen bien simple de s'épargner tout ce trouble et cette perte de temps, c'est de rendre ses animaux dociles, en les touchant et caressant de la main, aussi souvent qu'on en approche. Ainsi les veaux et les poulains traités de cette manière, deviennent en très peu de temps très dociles et se laissent approcher; en sorte qu'il est ensuite très-aisé de les prendre, qu'ils soient dans les bâtiments ou àux champs, et une vache que l'on a habituée à se laisser toucher et caresser, se laisse approcher et traire, sans qu'on ait la moindre difficulté.

Binages fréquents.

Des binages fréquents, même pendant les saisons de sécheresse font un grand bien à la récolte.

Par l'ameublissement et la pulvérisation de la terre, l'air, et surtout l'air de la nuit pénètre librement jusqu'aux racines des plantes et se condense dans le sol.

On n'apprécie pas assez non plus l'effet de la rosée; la rosée est peu utile, il est vrai, sur une terre battue, mais il n'en est pas de même si elle a été bien ameublie par des binages fréquents.

Dans celle-ci, la moindre pluie, l'humidité des rosées elle-même, qui se dépose à la surface, descendent ensuite jusqu'aux racines, et se logent dans les

interstices du terrain soulevé, comme dans les cellules d'une éponge. Dans le terrain qui n'a pas été aussi convenablement préparé, l'eau des pluies s'écoule sur la superficie comme sur un plancher, et n'est que d'une utilité secondaire pour la végétation. Au reste, le cultivateur qui ne serait pas persuadé par la raison que nous venons de donner, servirait mal ses intérêts, s'il ne tentait l'expérience au moins sur une petite superficie. Il ne faut point commettre l'erreur de confondre le binage avec le sarclage, et de croire qu'il n'est réellement efficace que dans les cas où les mauvaises herbes couvrent le sol.

De cette erreur en découlerait nécessairement une autre, c'est qu'en voulant éviter les frais d'un binage, on ne commencerait à biner que lorsque les plantes auraient envahi la surface de la terre, étouffé les plantes qui les avoisineraient, et vécu aux dépens de la substance destinée à la véritable récolte. Il s'en faut de beaucoup que cette économie, même dans le sens étroit donné à cette expression, se réalise toujours d'une manière certaine. En effet, si, en retardant l'époque des binages, on parvient à n'exécuter cette opération que deux fois au lieu de trois, par exemple, nous posons en fait que ces deux binages coûteront plus que les trois ou quatre qu'on eût donnés lorsque les mauvaises herbes commençaient à poindre, et que la superficie de la terre n'était pas encore endurcie. Dans cette dernière hypothèse, les instruments, soit à main, soit à cheval, ne rencontrent que de faibles obstacles, la terre s'ameublit sans difficulté, les mauvaises herbes n'opposent aucune résistance et sont complètement détruites; tandis que, dans le premier cas, la terre, dure comme une pierre, se laisse à peine entamer, même après plusieurs coups répétés, la houe glisse sur les racines, et souvent on voit des binages ainsi retardés demander préalablement l'arrachage à la main des plantes inutiles, pour être exécutés d'une manière tant soit peu profitable.

On perd dans cette circonstance l'avantage de pouvoir utiliser les bras des jeunes gens et même des femmes de journée qui d'ordinaire ont assez de force pour soutenir un binage fréquemment renouvelé, mais qui n'on

pas la force de résister à la fatigue du binage dans un terrain qui a été négligé. Ajoutons à cela, que la plupart des mauvaises herbes, lorsqu'on les croit seulement en fleurs, ont déjà développé leurs graines que les secousses de l'opération détachent et répandent de nouveau sur la terre. Nous ne parlerons pas de la diminution dans la récolte, nous sommes convaincu par des faits multipliés qu'une négligence de la nature de celle dont nous venons de parler, fera perdre dans bien des cas un tiers des produits qu'on eût obtenus en suivant une marche opposée.

Rotation du jardin potager.

La présente énumération des différentes familles de végétaux cultivés dans le jardin potager permettra au jardinier d'établir un bon système de rotation, de manière à ce que des plantes de la même famille n'occupent point le même terrain pendant plusieurs années consécutives. Celles qui sont classées ensemble ne doivent point se suivre.

1. Pois, fèves.
2. Choux, choux-fleur, brocolis, navets, raves.
3. Carottes, panais, persil, céleri.
4. Patates, tomates, auberginés ou melongène (egg plant).
5. Concombres, melons, citrouilles, courges.
6. Laitue, salsifis, chicorée.
7. Oignons, ail, échalottes, poireaux.

Belles récoltes.

Nous lisons dans le *Montréal Gazette* qu'un M. Alfred Cass de L'Original, de 2,100 érables, a fait ce printemps 10,389 livres de sucre, non compris de l'eau qu'il a perdue pour en faire 1500 livres de plus. La cabane contient une grande citerne, quatre chaudrons à potasse, et deux grands chalands pour faire son sucre.

La ferme de M. Cass contient trois cents acres, et voici ce qu'elle lui a rapporté l'année dernière.

De vingt trois vaches il a fait 5,200 livres de fromage de première qualité et au-delà de 1000 livres de beurre ; à part de la dépense de sa famille et de ses employés ; il a récolté 3,000 minots de patates saines, de 60 à 100 tonneaux de foin, 300 minots de blé, 500 minots d'avoine, et 400 minots de blé-d'inde, il a un verger de 400 arbres fruitiers de choix, et un champ de huit acres en houblon, qui a produit quatre tonneaux de houblon. On dit que cette ferme-modèle est la plus belle de la Province.

C'est être bien riche que de n'avoir rien à perdre.

Bienfaiteur de son pays.

On dit " que le plus grand bienfaiteur de son pays est celui qui fait pousser deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un. "

Si cet axiome est vrai, que peut-on dire de celui qui n'en fait pousser qu'un là où il en poussait deux ? A quoi pensent ceux qui, au lieu d'enrichir leur terre, l'appauvrissent constamment. On s'étonne, à bon droit, de les voir continuer à pratiquer un système d'épuisement, après s'être aperçu que ce système est tout-à-fait ruineux. On ne peut pas dire, qu'il est un bon patriote celui qui fait un pareil dommage à son pays, et il est terriblement méchant, celui qui, ayant des moyens de le faire, ne fait pas tous ses efforts pour devenir un bienfaiteur de son pays.

Si celui qui fait doubler le produit de sa terre est un bienfaiteur, on peut en dire autant de celui qui élève et garde sur une terre un troupeau double en nombre de celui qui y était élevé et gardé auparavant.

En Angleterre, on juge un cultivateur par le nombre d'animaux qu'il garde sur sa ferme : plus il entretient de bêtes à cornes, moutons, cochons, meilleure est l'opinion que l'on a de lui, surtout lorsque ces animaux sont entretenus en bon état pendant toutes les époques de leur existence.

Patron d'une herse à dents de fer tournantes.



Les dents de cette herse sont placées en groupe sur le cadre, chaque groupe tournant sur un centre. Pendant qu'elle marche, cette herse ameublit constamment et parfaitement la terre, elle se débarrasse librement et d'elle-même des tiges de blé-d'inde, des

pierres, des racines, du gazon et de toute autre obstruction. Avec le même travail, elle fait beaucoup plus d'ouvrage que les autres herbes ; elle est très simple et dure bien longtemps. La gravure la représente d'une manière si exacte et compréhensible que nous nous dispensons d'en donner une description. Tout cultivateur devrait s'en confectionner une semblable.

Quelle race de bêtes à cornes est la meilleure ?

On nous demande laquelle des quatre races de bêtes à cornes est la meilleure, des Alderneys, des Devons, des Ayrshires, ou des Durhams. (courtes cornes) laquelle réunit à un plus haut degré les qualités que doit rechercher le commun de nos habitants ?

Cela dépend entièrement de l'habitant. Si c'est un faiseur de beurre, l'alderny est incontestablement la meilleure, si c'est pour avoir des animaux de travail, le Devons ; si c'est pour obtenir du lait, l'Ayrshire ; et la durham pour en retirer de la viande. Chacune de ces races est la meilleure suivant sa destination, selon ce que l'ont veut obtenir.

Si l'on veut une vache qui réunisse le plus grand nombre de qualités particulières à chacune de ces races, c'est-à-dire une vache, dont les mâles feront de beaux bœufs de travail, ou produiront raisonnablement de la viande, une vache qui donnera une grande abondance de lait, en même temps qu'elle sera bonne pour le beurre, nous disons que le plus généralement c'est la vache Ayrshire qui sera la meilleure. Mais si vous suivez une industrie particulière pour y faire de l'argent, c'est-à-dire, par le beurre, ou par la viande, &c, choisissez la race possédant les caractères distincts qui lui sont propres et employez toute votre énergie et vos talents pour parvenir au succès.

Bonne rotation.

Un cultivateur qui a enrichi sa terre et que sa terre a enrichi, suit le système d'assolement suivant ;

D'abord, il prend un grand soin de ses fumiers, sauve tout, n'en laisse pas perdre une parcelle et les mélange tous dans sa cour. Ensuite, il plante du blé-d'inde comme grain et comme fourrage, et le rend au sol en le faisant consommer par ses animaux. La première année il emploie tout son fumier au blé-d'inde et aux racines, à raison de vingt-cinq tonneaux par arpent. La seconde année, il sème en

C'est s'aimer bien peu que de haïr quelqu'un ; mais c'est haïr tout le monde que de n'aimer que soi.

De la chaux comme engrais.

Comme les effets de la chaux se font sentir pendant quelques années, peu importe la saison où on l'applique, pourvu qu'elle soit étendue en poudre d'une manière uniforme et non par morceaux. La chaux ne s'évapore pas, la pluie la fait pénétrer dans le sol avant qu'elle soit convertie en carbonate ; après cela, l'acide carbonique que la pluie entraîne après elle dans la terre ne pourra dissoudre la chaux que très-lentement et qu'en parties infiniment petites. On a une preuve que la chaux n'est pas aisément enlevée du sol, par le fait qu'on a senti ses effets au bout de vingt ans. Sur les prairies, toute l'opération consiste à l'étendre en poudre ; mais sur de la terre labourée, il faut herser afin de la bien mêler avec le sol.

Perfection.

Voilà le grand secret du succès. Chez le parfait cultivateur tout est tenu en bon ordre. Il construit de bonnes bâtisses, lesquelles n'ont pas besoin d'être réparées tous les ans, il fait de bonnes clôtures, en sorte qu'il n'enseigne pas à ses bêtes à cornes à sauter, il pousse son ouvrage en avant, et ne se laisse pas pousser par son ouvrage, ses instruments sont en bon état, ses chevaux et ses bêtes à cornes en bonne condition, tout est propre et en règle à l'entour de ses bâtisses, et il ne perd pas ainsi un temps considérable à relever, chercher tout ce qui traîne pêle-mêle. Les deux principales maximes sont : *"Ce qui vaut la peine d'être fait, vaut la peine d'être bien fait ;"* et *"Il ne faut jamais remettre au lendemain ce que l'on peut faire aujourd'hui."*

Règles pour le soin des moutons.

Nous empruntons les suggestions suivantes à une circulaire de l'agent général de la compagnie américaine d'immigration. La compagnie a déjà placé plus de dix mille moutons chez les cultivateurs qui ont acquis d'elle des terres ; chez les uns et les autres des troupeaux variant de cinquante à deux cents têtes.

10. Tenez de la litière sous les moutons afin qu'ils aient les pieds sèchement. Cela est plus nécessaire que de les tenir sous des abris. Ne les laissez jamais patauger dans la boue ou dans la neige.

20. De bonne heure l'été, enlevez les agneaux mâles, et tenez-les séparés d'avec le troupeau jusqu'au 1er Décembre, temps où vous pourrez les remettre ensemble.

30. Lorsque vous faites passer vos moutons d'un champ à un autre, enlevez les perches de la clôture, même les plus basses, car pendant cette pré-

caution vous les empêcherez de se casser les pattes.

40. Comptez vos moutons tous les jours.

50. Lorsque vous commencerez à leur donner du grain, que ce soit d'abord en très-petite quantité.

60. Si une brebis perd son petit, allaitez-la tous les jours, et mêlez un peu d'alun à son sel.

70. Au printemps, pour n'importe quelle raison, ne laissez point manger les cochons avec les moutons.

80. Lorsque vous sevez les agneaux, donnez leur un peu de farine.

90. Autant que possible n'effarouchez jamais les moutons.

100. Si vous le pouvez, semez du seigle pour ceux qui seront faibles à l'automne.

110. L'automne, séparez les faibles les maigres ou les malades d'avec ceux qui sont forts et robustes, et donnez-leur des soins particuliers.

120. Si un mouton attrape un coup, ou se fait une blessure, saisissez-le aussitôt, lavez la plaie, et si c'est dans le temps des mouches, appliquez-y chaque jour de l'esprit de térébenthine. Si une jambe est cassée, il faut la clisser ferme, et si le membre enflé beaucoup, lâchez un peu le bandage.

130. Faites porter des cloches à un certain nombre de vos moutons, afin d'effrayer les chiens.

140. Faites en sorte que la laine des moutons ne soit salie par la paille, la balle et toute espèce de grainages.

150. De bon printemps, coupez les flocons de laine.

160. Dans les cas de diarrhée, donnez un peu d'alun en poudre dans du son de blé ; on peut prévenir cette maladie en usant de prudence lorsque l'on fait passer l'animal, d'une nourriture sèche à une nourriture verte.

170. Lorsqu'un mouton boite, examinez le pied, nettoyez entre les sabots, si le sabot n'est pas sain, grattez-le, faites bouillir dans un peu d'eau, du tabac et du vitriole bleu (sulphate de cuivre) et lavez-en deux fois par jour la partie malade.

180. Aussitôt qu'un mouton commence à jeter sa laine, tondez-le aussitôt, si le temps n'est pas trop rigoureux, et si il en meure un, sauvez-en la peau.

190. Procurez-vous un bon auteur au moins qui traite des moutons, afin d'y référer au besoin. C'est un moyen infailible de mettre de l'argent dans votre bourse.

Proportion du beurre au lait.

La proportion du beurre au lait peut varier considérablement, selon la nature des vaches, leur nourriture, selon qu'elles sont plus ou moins avancées en gestation. Une vache fraîche vêlée donne plus de lait, mais il est léger. A mesure que la quantité de lait di-

minue, il devient plus riche en beurre.

Le lait des jeunes bêtes est moins riche en beurre que celui des vaches qui ont vêlé plusieurs fois.

Le lait d'une vache grasse est plus gras que celui d'une vache maigre et mal nourrie.

Le lait qui séjourne plus longtemps dans les mamelles est plus riche que celui qu'on extrait à mesure qu'il se forme ; ainsi on croit que si on traite une vache trois fois par jour, au lieu de deux, on obtient plus de lait, mais pas plus de beurre. On croit que déjà dans le pis de la vache, les parties butyreuses étant plus légères, tendent à rester à la partie supérieure.

On explique ainsi pourquoi le premier lait tiré est plus séreux, (aqueux), et le dernier a plus de consistance et fournit plus de beurre. Il a été fait à cet égard de nombreuses expériences. Ainsi on a trouvé que le premier lait traité ne fournissait au lactomètre que cinq degrés de crème, tandis que le dernier en fournissait vingt.

On obtient au moins une pinte de crème de dix pintes (cinq pots) de lait, et il y a des vaches qui, étant très-bien nourries, donnent jusqu'à une pinte de crème pour cinq pintes de lait.

Il faut en moyenne quatre pintes de crème pour deux livres et demie de beurre.

Ces quantités varient beaucoup, selon la nourriture et les qualités individuelles des vaches.

Non-seulement il y a de grandes différences dans la quantité de lait obtenue, mais aussi il y a de très-grandes différences dans la quantité de crème obtenue d'une certaine quantité de lait, et de beurre obtenu d'une certaine quantité de crème.

Importation d'animaux de choix.

M. Hugh Brodie, de Montréal, a, le 6 Avril dernier, mis à bord de l'*Euménides*, vingt-cinq têtes de bêtes à cornes de la race Ayrshire qu'il a choisies lui-même en Ecosse, cet hiver, et qu'il a achetées des premiers éleveurs, tous renommés pour les prix qu'ils ont remportés aux différentes expositions du pays. Au moment de l'embarquement du troupeau à Glasgow, il s'est fait un grand concours de cultivateurs et d'éleveurs qui s'étaient rassemblés sur le quai pour être témoins du départ des animaux exportés, et on fut unanime à dire, que, depuis bien des années on n'avait vu une si belle et une si forte exportation laisser les rives de l'Ecosse.

M. Brodie est arrivé à Montréal, le 6 de Mai, après un heureux voyage, et sans avoir perdu un seul de ses animaux, lesquels étaient tous en bonne condition. Ce troupeau appar-

tient à MM. Hugh Brodie, James Brodie, J. F. Converse, et G. C. Bradley. Le succès de cette importante entreprise est dû à l'habileté et à l'expérience de M. Hugh Brodie, qui a déjà traversé neuf fois l'océan, et n'a jamais perdu un seul animal dans le cours de la traversée.

Le *Boston Journal of Chemistry* dit que c'est lorsqu'il est frais que le fumier est meilleur. Il contient alors en combinaison non seulement toutes les substances solubles particulières aux excréments solides, mais encore beaucoup d'autres qui ont une grande valeur, et que l'on ne trouve que dans les liquides. C'est à cet état, que des changements chimiques s'opèrent rapidement, et les produits gazeux et ammoniacaux que l'on en obtient sont doubles de ceux obtenus du fumier que l'on a mis en tas, en plein air et exposé à tous les temps, pendant plusieurs mois.

Un correspondant du *Rural New-Yorker* dit que sur un terrain de 19 pieds sur 20 semé l'année dernière en oignons il en a récolté dix minots. L'année précédente il avait semé le même terrain en oignons et il n'avait seulement pas été payé de sa graine, les vers avaient tout détruit. Après avoir enlevé de son jardin la récolte de végétaux et de légumes, il prit trois minots de sel et deux quarts de saumure de poisson et de lard et les répandit sur son jardin lequel forme environ un quart d'arpent d'étendue. Le printemps dernier il laboura le terrain et y mit quatre voyages de vieux fumier de cochons et eut, une très-abondante récolte de végétaux, avoine, en orge ou en blé. L'automne, il sème du blé d'automne ce qui forme la récolte de la troisième année, il sème en même temps que le blé, du trèfle rouge qu'il a le soin de plâtrer, et ce trèfle forme soit en prairies ou en pâturages la récolte de la quatrième et cinquième année.

Un correspondant de *La Semaine* nous informe que la Société d'agriculture du comté de Berthier (en haut) a acheté d'un M. Doray de Beauharnois, un cheval de 4 ans provenant d'une jument *Black Hawk*, et du *Clyde* de la société d'agriculture du comté de Beauharnois, lequel cheval fut brûlé dans un incendie à Montréal, en Septembre 1868. Nous n'avons point vu le cheval acquis par la société d'agriculture de Berthier, mais on nous dit qu'il est magnifique, bien beau de formes, sous poil noir, et pèse 1200 livres. Il a été payé \$500.00

Parceque la laine et la chaire de mouton sont à bon marché, ce n'est pas une raison pour que nous laissions périr les agneaux par notre négligence. Donnons-leur donc un peu de

Gestation des Animaux.

Espèces d'animaux.	Age convenable pour la reproduction.	Période de capacité de reproduction.	Nombre de femelles pour un mâle.	Période de gestation et d'incubation.		
				terme le plus court.	terme moyen.	terme le plus long.
		années.		jours.	jours.	jours.
Jument.....	4 ans	10 à 12	322	347	419
Etalon.....	5 "	12 à 15	20 à 30
Vache.....	3 "	10	240	283	321
Taureau.....	3 "	5	30 à 40
Brebis.....	2 "	6	146	154	161
Bélier.....	2 "	7	40 à 50
Truie.....	1 "	6	109	115	143
Verrat.....	1 "	6	6 à 10
Chèvre.....	2 "	6	150	156	163
Bouc.....	2 "	5	20 à 40
Chiennne.....	2 "	8 à 9	55	61	63
Chien.....	2 "	8 à 9
Chatte.....	1 "	5 à 6	48	50	56
Chat.....	1 "	9 à 10
Lapin.....	6 mois	5 à 6	30
Lapine.....	6 "	5 à 6	20	28	35
Coq.....	6 "	5 à 6	12 à 15
Dinde.....	24	26	30
Poule.....	3 à 5	19	21	24
Canard.....	28	30	32
Oie.....	27	30	33
Pigeon.....	16	18	20

litière sèche, sur laquelle ils pourront se coucher.

Un chapitre sur l'art de panser et de médicamenter les animaux.

Un des meilleurs systèmes connus dans la profession de la médecine, c'est celui du régime. Dans des cas graves et sérieux les meilleurs remèdes qui ne seraient pas accompagnés de bons soins, ne serviraient pas à grand-chose. Les plus habiles médecins ont toujours reconnu leur indispensable nécessité pour prévenir et éloigner les causes excitantes des maladies.

Maintenir les animaux en santé, est plus essentiel que de les guérir lorsqu'ils sont malades. Pour atteindre ce but, il devient nécessaire d'observer quelques règles élémentaires qui ne seront pas hors de place dans les colonnes de *La Semaine*.

1°. Soignez toujours avec régularité, quant au temps, et à la quantité. On rend ses animaux malades, en les faisant crever de faim une journée, et en les bourrant l'autre. Le principal, c'est de ne pas les bourrer.

2°. On doit observer la même règle quant à l'eau, qui doit être toujours bien pure.

3°. Il ne faut jamais qu'un animal soit rendu par l'ouvrage et la fatigue : un exercice régulier et modéré, permettra certainement à un animal de travail, de faire, dans le cours de l'an-

née, une plus grande somme d'ouvrage que si on le mène trop vite par fois et que d'autres fois on le laisse à rien faire.

4°. Les animaux ne doivent pas manquer de sel. Quoique le sel soit utile, on trouvera plus d'avantage à observer la 3e règle sans sel, que si on donne du sel en ne l'observant pas.

5°. Ne donnez jamais de mauvaise nourriture, moisie ou autrement. Sin l'on doit se servir de fourrage moisi, on doit le couper, l'humecter, le saler et le mêler à quelque farinage.

6°. Veillez à ce qu'il n'y ait point, dans vos pâturages ou vos prairies de plante délétère, qui puisse empoisonner vos animaux.

7°. Faites en sorte que l'automne, vos animaux ne soient exposés aux pluies glaciales, à la neige, et qu'ils ne se couchent sur la terre froide et humide.

8°. Lorsque l'on change leur nourriture, ce doit être par degré. En les mettant au pâturage le printemps ce ne doit être que l'espace d'une heure le premier jour, deux heures le deuxième jour, trois heures le troisième jour. On doit prendre la même précaution lorsqu'on commence à leur faire manger des racines, du grain, etc.,

9°. Il faut voir à ce que vos animaux aient assez d'exercice et beaucoup d'air pur. Pour cela, on doit établir une parfaite ventilation dans les étables, écuries, etc., très souvent des ma-

ladies sont causées par l'air vicié qui est respiré.

10°. Observez une parfaite propreté dans tout et partout.

Tout animal, qui est bien proprement et qu'on étrille assez souvent, même le porc, se maintient mieux en chair, ou engraisse plus rapidement que lorsqu'on le néglige et qu'on le tient malproprement.

Nous ne nous proposons pas de discourir longuement sur les maladies et leurs remèdes, mais il y a certaines maladies plus communes que d'autres qui demandent un traitement simple ; de celles-là nous croyons devoir nous en occuper pour le bénéfice des lecteurs de *La Semaine*.

Maladies des chevaux.

La colique et l'inflammation des intestins, sont deux maladies fréquentes, souvent confondues l'une pour l'autre. Dans la colique le poulx est naturel, ne battant pas cinquante à la minute, souvent l'animal se roule, il y a des intervalles de mieux, et ordinairement il n'y a point de fièvre. Dans l'inflammation la fièvre est forte, le poulx s'élève quelques-fois jusqu'à cent à la minute, l'attaque de la maladie est graduelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas intermittente et qu'elle se continue. Les remèdes dont on doit se servir sont des plus simples.

Pour la colique.—Lorsqu'elle dépend de ce que la nourriture a été mal digérée, on donne une dose de sel à médecine ou une chopine au plus de solution de saleratus ; ou ce qui est mieux, un mélange d'une demi-livre de charbon de bois écrasé avec trois fois son volume d'eau. La colique spasmodique (celle où il y a des crampes) peut se traiter avec le charbon à l'intérieur, de fortes frictions à l'extérieur, on donne en même temps une pinte de tisane de menthe poivrée des jardins (peppermint) avec une cuillerée de cannelle en poudre. La tisane de gingembre est aussi très-utile.

Inflammation des intestins.—Cette maladie est assez difficile à guérir, parce que le plus généralement on fait subir à l'animal un traitement stimulant et irritant qui en augmente la maladie, tue le malade : ces remèdes sont le whiskey, le gin, la melasse, le sel à médecine, l'huile de castor, la poudre à tirer, &c., &c. Pour soulager la douleur donnez-lui toutes les heures de la tisane d'écorce d'orme, donnez-lui peu de nourriture, et que ce soit du gruau clair. Laissez l'animal tranquille et surtout ne le saignez pas.

Diarrhée.—Elle est quelquefois causée par quelque matière irritante, logée dans le tube digestif ; dans ce cas il faut éloigner la cause par l'administration d'un purgatif ordinaire. Lorsqu'elle dépend de ce qu'un cheval a été mené trop rapidement, on ne

lui donne pour tout breuvage que de la tisane d'écorce d'orme, et de temps à autre une cuillerée de charbon. La nourriture doit être sèche. Lorsque les symptômes ont modéré on fait boire de la tisane de feuilles de framboisiers. Dans des cas sévères, on donne deux fois par jour gros comme une noix amère d'extrait de bois de campêche (ce qu'on appelle vulgairement gomme pour teindre, et qui est à vendre chez tous les marchands de campagne,) dans une pinte de gruau clair.

Rhume.—Cette maladie est commune et bien connue. En général, les médecines sont de peu d'utilité, excepté pour soulager les symptômes. On évite toutes les causes excitantes, et on a recours aux bons soins. Si la toux est forte et fatigante on donne de la nourriture verte, si c'est l'hiver, des carottes, ou des navets avec des bouettes chaudes. Quelques pommes, deux ou trois fois par jour auront l'effet de faire cracher le rhume, et de soulager la toux.

Asthme. (Heaves) Lorsqu'un cheval est affecté de cette maladie, il faut absolument que le foin avec lequel on le nourrit soit haché menu et humecté, et auquel on ajoute une fois par jour une cuillerée de gingembre, jusqu'à ce que les symptômes soient disparus. Cette maladie est incurable, mais on en abat les symptômes de manière à ne pas en éprouver d'inconvénients, en ne nourrissant le cheval qu'avec du foin haché et trempé.

Arrêtes ou grappes (Scrotches) (maladie de peau très-importune qui a son siège au-dessus du sabot). Il faut laver très-souvent la partie avec de l'eau et du savon, après quoi on applique une solution de chlorure de chaux.

Gourme.—Encouragez la circulation du sang et la chaleur, frictionnez et étrillez souvent, tenez l'animal chaudement et confortablement ; s'il refuse de manger, privez-le d'eau et tenez devant lui à sa portée, des bouettes chaudes et un peu claires, qu'il avalera volontiers lorsqu'il s'apercevra qu'on ne lui donne pas d'eau. Présentez-lui un peu de foin humecté et légèrement salé. Les carottes rapées sont excellentes. La principale indication est de maintenir ses forces, jusqu'à ce que la maladie ait fait son temps. On recommande d'appliquer un seton (cautère) comme révulsif, c'est-à-dire pour détourner les humeurs.

Maladie des bêtes à cornes.

Si l'on observe avec soin les règles que nous avons données au commencement de cet article, les bêtes à cornes seront rarement attaquées de maladies ; si elles tombent malades, voyez immédiatement si ça ne dépend pas d'une infraction à quelqu'une de ces règles. Dans quelques-unes des maladies les plus communes, on pourra administrer les remèdes suivants.

Mal de cornes.—Les symptômes de cette maladie sont l'indifférence, l'engourdissement, le manque d'appétit, le vertige, (étourdissement) l'animal maigrit, ses cornes sont froides. La tête est aussi malade que les cornes, car on rencontre également cette maladie chez les animaux sans cornes. En général, le percement des cornes n'est pas d'une grande utilité, ça ne donne qu'un peu de soulagement lorsqu'il y a accumulation de matière dans les cornes. Cette maladie se rencontre le plus souvent chez les animaux qui sont en mauvaise condition, et dont les organes digestifs sont dérangés. Le meilleur traitement à suivre, est de tenir l'animal chaudement, et de lui donner des aliments nourrissants, chauds, et stimulants. Si l'animal malade est en bonne condition, nourrissez-le légèrement. Les remèdes pour cette maladie doivent leur réputation à ce qu'ils n'ont pas empêché la guérison de s'effectuer.

Engorgement du pis.—Pour le traitement de cette maladie, voyez *La Semaine Agricole* du 26 Janvier 1871. (Vol. III, No. 13, page 202).

Météorisation ou gonflement de la panse.—Cette maladie est occasionnée par un développement de gaz, et a lieu plus souvent lorsque l'estomac est surchargé de nourriture verte, principalement de trèfle. Le remède le plus efficace est l'administration d'un alcali tel que la liqueur ammoniacale (esprit de corne de cerf à la dose d'une cuillerée dans une chopine d'eau). La chaux a le même effet, ainsi que le lessive, l'eau de savon, le saleratus, le soda.

Mal de pieds.—Lorsqu'un animal s'élève longtemps dans l'ordure, il peut se déclarer une maladie aux pieds. On le place dans un endroit sec et propre, on lave d'abord la partie avec du savonnage, puis avec de l'eau et du sel, et en troisième lieu avec du chlorure de chaux dilué dans de l'eau, après quoi on graisse avec quelque espèce d'huile.

Poux.—Les poux, comme tous les insectes, périssent étouffés par le contact de toute substance grasse et liquide, ainsi on les détruit en lavant les parties qui en sont atteintes avec une eau de savon un peu forte, ou en les frottant d'huile. Ce moyen est simple et infaillible ; mais comme il ne détruit que les insectes et n'agit pas sur leurs œufs, il est ordinairement nécessaire d'en répéter l'emploi au bout de quelques jours.

Crevasse au trayon.—On les prévient en ayant la précaution de laver avec de l'eau, les trayons avant de traire la vache, ou après que le veau a tété. Si le mal est sévère, appliquez un liniment fait de parties égales d'huile de lin et d'eau de chaux.

Vaches qui se têtent.—Pour empêcher une vache de se têter, il faut faire en sorte que, sans lui imposer

une gêne qui pourrait lui être nuisible, on la met dans l'impossibilité d'atteindre à son pis avec sa bouche. L'appareil représenté dans la gravure qui suit, est très simple et n'offre aucun inconvénient.



Prenez une petite planche en bois franc de 4x6 pouces et d'un demi-pouce d'épaisseur, faites près du bord d'un des côtés un trou oval de trois pouces de longueur sur deux de largeur : entaillez le bord étroit de la planche, que juste pour que le nez de la vache puisse être forcé à travers cette ouverture. Ce moyen non plus que le suivant n'empêcheront une vache de manger. On peut encore remédier à ce vice en passant à travers la cloison du nez un petit bâton de bois franc, de 8 pouces de longueur sur un demi-pouce de diamètre et que l'on fait projeter horizontalement de chaque côté. En encochant un peu le bâton à son milieu, on l'empêchera de se déplacer. Il va, sans dire, que pour poser cet appareil, il faut percer d'avance la cloison, comme pour la pose d'un anneau.

Les coliques, l'inflammation des intestins, et la diarrhée se traitent de la même manière que chez les chevaux.

Maladies des Moutons.

Diarrhée.—Dès que la maladie est déclarée, mêlez ensemble 4 onces d'huile de lin crue et deux onces d'eau de chaux, après cela faites prendre toutes les quatre heures une roquille d'infusion de gingembre (sans boisson.) Nourrissez l'animal de gruau ou de moulée, dans lesquels vous mettez un peu de gingembre. Si la maladie veut tourner en dyssenterie, donnez en outre une cuillerée à thé de charbon écrasé.

Constipation.—Donnez de l'air pur, de l'exercice, de la balle de grains échaudée. Les racines tranchées sont excellentes.

Perte d'appétit.—Faites prendre de la tisane de camomille.

Pour détruire les tiques.—Appliquez sur l'insecte quelques gouttes de teinture de lobélin ou de teinture d'assafoetida.

Piétin ou pourriture des pieds.—Mêlez ensemble une partie de soufre et à peu près vingt parties de sel de cui-

sine, et donnez-en à vos moutons, un peu, tous les jours pendant toute la saison. Le soufre ne coûte pas cher, et c'est le moyen de ne jamais rencontrer cette maladie dans votre troupeau.

Vertigo.—Si les moutons ont été mal nourris, nourrissez-les mieux ; s'ils ont été trop soignés, diminuez leur nourriture. Donnez une fois par jour, mêlée à sa nourriture, une cuillerée à thé de la composition suivante : 4 parties d'écorce d'orme, 2 parties de gingembre sauvage *snake root (asarum canadense)*, et une partie de fenouil, le tout en poudre.

Dans toutes les maladies qui affectent les organes digestifs, nous recommandons, de mêler ensemble du charbon et du sel et d'en donner de temps en temps.

Maladies des porcs.

Epilepsie ou mal caduc.—Mettez l'animal dans un appartement propre et aéré, nourrissez-le avec soin et modérément, et faites lui boire beaucoup de tisane de valérienne.

Petite vérole, appelée par les Anglais rougeole. Cette maladie encore peu connue, se manifeste par une éruption de boutons qui commencent par des taches rouges précédées de tristesse, de fièvre et d'abattement. Elles s'élèvent et grossissent jusqu'au sixième jour. Alors leur centre pâlit, et ces boutons commencent à s'écraser. La croute qui se forme ensuite tombe vers le douzième jour. Placez l'animal seul dans un appartement chaud, nourrissez-le de grain, donnez-lui une fois par jour une cuillerée à thé de soufre et comme breuvage de la tisane de douce amère.

Poux.—Mêlez à la nourriture, du soufre et du charbon ; lavez l'animal avec du lessive d'abord, ensuite avec une décoction de tabac.

Diarrhée.—Même traitement que chez les moutons.

En terminant, nous répèterons ce que nous avons dit en commençant cet article. En règle générale, les bons soins, la propreté, les aliments nutritifs, employés d'une manière judicieuse, guériront les maladies lorsqu'elles se seront déclarées et surtout les préviendront presque toujours.

Les organes d'un animal ne sont jamais malades sans causes, et l'on trouve ces causes dans la quantité et la qualité de sa nourriture donnée, dans l'eau corrompue, dans l'air impur, et dans les mauvais logements. A bonentendeur, salut.

Fleuve paisible, rives fleuries.

Gagner un procès, c'est acquérir une poule en perdant une vache.

Il n'est si bon miroir que plus belle que soi. Il ne faut pas attendre la soif pour tirer l'eau du puits.

Il n'y a de tache qu'en un endroit, et tout l'habit est gâté.

Il faut être bien sage ou bien borné pour ne rien changer à ses pensées.

Pour la Semaine Agricole.

Correspondance.

7 Juin 1871.

Mr. le Rédacteur.

Fatigué de la ville et à demi-ruiné par les nombreuses taxes qu'on y paie, je suis déterminé à aller demeurer à la campagne. A cette fin, j'ai acheté une terre de 4 arpents sur 30 où je vais bientôt me rendre. Mais cette terre a un inconvénient et un avantage. Un inconvénient, en ce qu'elle n'a ni bâtisses, ni clôtures, sauf celles de lignes. Un avantage, parce qu'alors je vais y faire toutes les constructions et divisions d'après les règles agricoles. Mais qu'elles sont ces règles ? C'est ce que je viens vous demander, Mr. le Rédacteur, et j'ose espérer que vous serez assez bon pour y répondre : d'autant plus que le sujet est des plus intéressants pour vos nombreux lecteurs.

Or voici ce que je veux avoir sur cette terre : maison, grange, étable, porcherie, bergerie, laiterie, poulailler, jardin potager, fleuriste et fruitier, verger, vigne, abeilles, &c. Vous voyez que je veux avoir bien des choses : mais vous comprenez en même temps que ce n'est pas tout à la fois. Avant de faire une chose, on doit dresser un plan en rapport avec son but, et ensuite exécuter le tout en rapport avec le plan, peu importe le temps pour y parvenir. Le point essentiel est que tout soit fait avec ensemble et unité. Je voudrais donc avoir un plan tant pour la division de ma terre que pour la disposition des bâtisses, jardins, &c. Ensuite, j'exécuterai le tout en conformité au plan, prenant le temps nécessaire eu égard à mes moyens, et lorsque tout sera fini, je n'aurai pas fait de faux frais, ni n'aurai à regretter d'avoir fait telle et telle chose autrement que je l'aurai fait.

En conséquence, je demanderais 1o. Un plan de division de ma terre avec indication des divisions à y faire, ainsi que des endroits où les diverses bâtisses doivent être construites, où les jardins, vergers, etc., doivent se trouver. 2o. La manière de construire l'étable, la bergerie, la porcherie, la laiterie, le poulailler, etc., suivant les règles agricoles, pour donner tout le confort possible, faciliter le service, économiser le temps, préserver les fumiers, en un mot ne laisser rien à désirer.

Excusez la liberté que je prends, mais la bonté de la cause m'assure d'avance de mon pardon.

Permettez-moi, avant de me séparer de vous, de regretter les nouvelles dispositions prises, par lesquelles la *Semaine Agricole* ne paraît plus que 2 fois par mois. Accoutumé que j'étais de recevoir ma gazette les semaines je commence à m'ennuyer de ne plus

la recevoir aussi souvent, surtout quand elle n'a pas paru depuis le 15 Mai dernier.

UN ABONNE CITADIN.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Propriétés du Borax.

On ne connaît pas assez généralement, de quelle utilité peut être le borax dans les usages domestiques. D'abord, c'est, jusqu'aujourd'hui le meilleur destructeur des coquerelles qui ait encore été découvert. Une grande maison qui en était infestée depuis le bas jusqu'en haut, en a été complètement débarrassée par l'usage du borax. Toutes les poudres et pâtes exterminatrices qu'on a tant vantées dans les colonnes d'annonces des journaux, n'ont pas l'efficacité de cette substance, et enragent plutôt les coquerelles qu'elles ne les tuent. Il y a quelque chose de particulier soit dans l'odeur soit dans le contact du borax, qui les fait mourir. Si l'on en met dans un endroit qu'elles fréquentent elles s'enfuient avec terreur, et on ne les revoit plus. Le grand avantage qu'offre le borax c'est qu'il est inoffensif pour le monde, et qu'il coûte bon marché.

On s'en sert avantageusement aussi pour laver le linge. Les blanchisseuses de la Hollande et de la Belgique, qui sont en renommée pour leur propreté et leur beau linge, se servent du borax au lieu de soude, à la proportion d'une grande poignée pour dix gallons d'eau, par ce moyen elles dépensent la moitié moins de savon, et leur linge a un plus bel œil. On s'en sert dans tous les grands établissements de blanchissage, la quantité doit être plus forte pour les dentelles, les batistes et les crinolines. Comme c'est un sel neutre, il ne peut en aucune manière faire de dommage au linge : son effet est d'adoucir l'eau la plus dure, on peut donc en tenir sur les lavemains ou tables de toilette.

Le borax est ce qu'il y a de meilleur pour nettoyer la tête, il dégraisse parfaitement les cheveux et les laisse dans la position qu'on leur donne ; après s'en être servi, si l'on trouve que les cheveux sont un peu raides, il n'y a qu'à les mouiller et ils deviennent aussitôt souples. Le borax est aussi un excellent dentifrice ; dissous dans l'eau, il forme une eau agréable pour les dents. Dans les pays chauds on le combine à l'acide tartarique et au bicarbonate de soude, pour en faire un délicieux breuvage rafraîchissant.

On peut se procurer du borax chez tous les pharmaciens pour 30 centimes la livre.

Il ne faut pas employer ceux qu'on soupçonne, ni soupçonner ceux qu'on emploie.
La plus courte vie a des siècles de douleur.

ART VÉTÉRINAIRE.

En tout temps les chevaux devraient avoir de l'eau en abondance.

Un médecin vétérinaire écrit dans le *English Farmer Journal* que le plus grand nombre de ceux qui soignent des chevaux prétendent connaître la quantité d'eau qu'un cheval doit avoir, tandis que lorsqu'un pauvre animal qui est toujours attelé, arrive de voyage tout altéré, ils ne lui donnent que bien peu d'eau. C'est une bien fautive idée de croire que l'eau froide cause des coliques, au contraire, le plus souvent, elle les fait disparaître. Lorsque l'eau froide cause des douleurs d'intestins, c'est parcequ'il y a eu une trop longue abstinence d'eau, ou que l'animal a trop bu. En tout temps, les chevaux devraient avoir de l'eau en abondance.

BASSE-COUR.

Elevage des poulets.

Un journal avec lequel nous échangeons, recommande à ceux qui élèvent des poulets, d'observer les règles suivantes :

1° Gardez les petits poulets dans une cabane chaude, sèche et propre.

2° Ne les en faites point sortir le matin avant que le soleil ait fait disparaître la rosée de dessus l'herbe.

3° Qu'ils aient une abondante nourriture et qu'ils ne manquent jamais d'eau fraîche.

4° Ne leur permettez pas d'accès aux eaux sales (savonnage) et aux eaux stagnantes.

Règles pour tenir le poulailler dans un état de propreté convenable :

1° Nettoyez-le tous les jours, et répandez sur le plancher une poignée de chaux.

2° Deux ou trois fois par semaine répandez-y de la cendre. Changez souvent la paille des nids, et chaque fois, blanchissez-les à la chaux, et pendant l'année blanchissez deux fois à la chaux tout l'intérieur du poulailler.

LAITERIE.

On doit lever la crème plus épaisse ou baratter la crème avec plus de lait.

Un faiseur de beurre d'expérience dit. Des observations m'ont convaincu que généralement, ceux qui font du beurre n'écument pas assez le lait ou ne barattent pas assez de lait. Ils disent qu'ils n'aiment pas à avoir trop de lait dans leur crème, ou de crème sûre. Il y en a qui ont l'habitude d'enlever la crème avec un écumoire perforé de trous, afin de n'avoir que la crème. C'est une mauvaise prati-

que. On devrait écrémer plus épais, et baratter plus de lait avec la crème. Voici pourquoi.

D'abord, il y a bien peu de laiteries assez éloignées des bâtisses pour que la crème n'absorbe pas des odeurs venant de la cuisine, etc., lesquelles détériorent la saveur du beurre ; et avant que ces odeurs pénètrent jusqu'au lait elles devront d'abord s'imprégner dans la crème qui est sur le vaisseau. C'est pourquoi le lait qui est plus pur, et si on le baratte avec la crème, il enlèvera au beurre une partie de ces odeurs. Si on baratte la crème seule, le battage devra, je crois endommager les petits globules ronds qui sont les parties butyreuses, et rendra le beurre gras, car ils éprouveront plus de friction que s'ils étaient mêlés avec le lait.

Des fois, le lait s'écume avant que la crème soit toute montée à la surface ; cependant, une vache doit fournir, lorsqu'elle reçoit la même nourriture, du lait aussi bon par un temps chaud tout comme par un temps froid. Mais il n'en est pas moins vrai, que souvent nous obtenons une fois plus de crème par un temps frais, que par un temps chaud, et que sa qualité est meilleure. Je suis donc d'opinion, que, pour retirer du lait tout le beurre qu'il contient, on doit l'écrémer plus épais, ou baratter la crème avec du lait, comme avec les égouts. — (Du *People's literary companion*).

HISTOIRE NATURELLE

Anatomie et physiologie du cheval.

Extraits du Livre, "*Le Manuel de l'Éleveur de chevaux*," par F. Villeroy, spécialement préparés pour *La Semaine Agricole*.

Éducation des jeunes chevaux.

Commencée dès sa naissance et conduite d'après les principes que nous avons donnés pour l'éducation du poulain, l'éducation du jeune cheval n'est qu'un jeu pour celui qui aime les chevaux et qui a la patience nécessaire à tout instituteur. L'homme qui n'est pas maître de lui-même, qui s'abandonne à la colère et à la violence, ne doit pas se mêler de faire l'éducation des jeunes chevaux.

Si le jeune cheval est resté presque sauvage, c'est-à-dire si l'on n'a encore rien exigé de lui jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans la tâche est plus difficile, et elle l'est encore plus s'il a déjà été gâté par de mauvais traitements. Dans l'un et l'autre cas, on ne réussira toujours que par les mêmes moyens, douceur, et patience, en sachant à propos être sévère ; mais cette sévérité ne sera le plus souvent que dans la voix et le regard. On commence l'éducation du cheval de quatre à cinq ans comme si on avait affaire à un poulain de six mois. Ce jeune cheval a déjà la crainte de

l'homme ; loin de le traiter de manière à augmenter cette crainte, il faut chercher à la dissiper et à la remplacer par la confiance et l'affection. Quand on y sera parvenu, tout le reste deviendra facile. Si celui qui doit dresser un jeune cheval en a peur, il n'en tirera jamais rien. Ce sont presque toujours ceux qui ont peur des chevaux qui les gâtent par des coups donnés mal à propos. Pour dresser un cheval difficile il faut de la hardiesse, du sang-froid et de la patience. La force physique est parfois utile ; si on ne l'a pas soi-même, on peut se servir d'un aide.

Le cheval reconnaît parfaitement la crainte ou seulement l'hésitation de ceux qui l'approchent. Il faut autant que possible se mettre à l'abri des coups de pied, mais il faut agir comme si on ne les craignait pas.

Dressage des jeunes chevaux.

Lorsque le jeune cheval commence à supporter le cavalier, on ne le sort pas encore seul ; l'instructeur, monté sur un cheval sûr et tranquille, prend à côté de lui le jeune cheval et le conduit avec le caveçon comme s'il n'était pas monté.

Les châtimens, quand ils sont nécessaires, doivent être toujours proportionnés à la sensibilité du cheval, mais jamais dans cette première période on ne se servira d'éperons.

Lorsque le cheval se laisse monter et commence à marcher docilement on supprime le caveçon et on achève son éducation en suivant les règles ordinaires de l'équitation.

Quoique le dressage à la selle ne soit pas indispensable pour les chevaux d'attelage, cependant le jeune cheval qui aura été monté et assoupli au manège, auquel on aura appris à marcher, à trotter, à reculer, à s'arrêter, sera bien plus facile à dresser et à conduire comme carrossier.

Si l'on a à atteler ensemble deux jeunes chevaux qui ne sont pas dressés, on doit toujours tâcher de les atteler d'abord séparément à côté d'un vieux cheval. Si l'on a pas un cheval fait à sa disposition, et qu'on ne puisse faire autrement que de les atteler ensemble, il faut prendre des précautions, suivant qu'on les connaît plus ou moins impressionnables. Les œillères effrayent souvent les jeunes chevaux ; on ne leur mettra d'abord qu'un bridon sans œillère. Si l'on voit que la croupière les gêne, on ne la leur mettra pas. Quand ils seront attelés, avant de les conduire avec les rênes, on fera tenir chaque cheval par un homme qui lui parlera, le caressera et lui tiendra la tête haute s'il est disposé à ruer.

Si les chevaux refusent de marcher, on essayera d'abord de les changer de place au timon. Il n'est par rare qu'un jeune cheval qui a été attelé à droite, et qui va bien étant ainsi placé,

refuse d'aller étant attelé à gauche. La voiture à laquelle on attelle les jeunes chevaux doit être très légère, et n'offrir pour le commencement aucune résistance. Les palonniers doivent être placés haut. Si les traits sont bas, le cheval peut facilement sauter par-dessus. On choisira, pour exercer les jeunes chevaux, un endroit tranquille, où rien ne puisse les effrayer. Quand on les verra calmes, on commencera à les conduire avec les rênes. Sans trop exiger d'eux, on les attellera tous les jours : le travail est un des grands moyens de les rendre raisonnables.

Les ruades sont ce qu'il y a de plus à craindre dans les jeunes chevaux d'attelage. Le talent de celui qui les dresse est de les prévenir. Si l'on voit qu'un jeune cheval qu'on se dispose à atteler ou à monter est inquiet, agité, qu'il baisse les oreilles en arrière, que sans tourner la tête, il regarde de côté d'un air menaçant, qu'il agite la queue, que tous ses muscles sont tendus, qu'il fait le gros dos, alors on doit se garder de le monter ou de l'atteler : on peut être sûr d'avance qu'il se défendra de toutes ses forces et que l'avantage lui restera. Si on veut le dompter par la force et par les coups, il est probable qu'on le gâtera pour toujours. Il faut, dans ce cas, se placer devant le cheval et chercher à le calmer en lui parlant et le caressant. Si l'on n'y réussit pas, on le remet à l'écurie. On exerce sur les chevaux une action qui paraît avoir quelque chose de magnétique, en leur passant la main sur le front, on appuie la main ouverte sur le haut du chanfrein, un peu au-dessous des yeux, et, en la remontant suivant le sens des poils, on la passe alternativement sur l'un et l'autre œil.

(A continuer.)

THE BRINKERHOFF CORN-SHELLER.

(Egrenoir à Blé-d'Inde de Brinkerhoff)
IL EGRENE ! IL SÉPARE ! IL NETTOIE.

Le Commissaire d'Agriculture des Etats-Unis, dans son rapport au Congrès dit : C'est le meilleur Egrenoir à main qui ait été fait aux Etats-Unis. "L'American Institute Farmers Club," dit : C'est le meilleur Egrenoir que nous ayons jamais rencontré. Les Officiers de l'Exposition Nationale des Instruments dit : C'est le meilleur Egrenoir de Blé-d'Inde que nous ayons vu. Le "Rural New-Yorker" le "Western Rural" et tous les Juges compétents s'accordent à dire que c'est le meilleur Egrenoir connu.

Nous avons grandement amélioré le travail de l'Egrenoir en élargissant le développement et en le perfectionnant de manière à le faire marcher avec moitié de la force ci-devant requise. On met beaucoup de soin à le faire fort et durable, et il est reconnu par tout le monde qu'il est supérieur à tous les Egrenoirs qui ont été faits jusqu'à ce jour.

Les premiers prix sont accordés à cet Egrenoir à toutes les Comices agricoles où il a été exhibé, y compris l'Ohio, l'Illinois, le Michigan, le Delaware, la Louisiane, la Georgie et New-York.

Prix, No. 1, \$16, No. 2, plus fort, \$20; livré à bord des chars.
Les personnes désirant un simple Egrenoir pourront l'avoir de suite, en envoyant le prix, soit par un ordre sur la poste ou par traite sur New-York.
B. B. SNOW & Cie.,
Manufacturiers et propts. Auburn, N. Y.
Pour les conditions aux Marchands en Gros et Agents et pour droit de manufacture, s'adresser aux propriétaires
Auburn, 10 mai 1871—2 qik

Société d'Agriculture du Comté DE NAPIERVILLE.

L'examen pour les fermes les mieux tenues, des grains sur pied, des plantes sarclées commencera à St. Cyprien le dix Juillet prochain 1871 pour se continuer les jours suivants.

L'Exposition des animaux et des produits domestiques aura lieu au village de Napierville le 29 Septembre aussi prochain dans un endroit convenable qui sera choisi par un comité nommé par les Directeurs de la dite Société.

A. MÉRIZZI,
Sec. Trés., S. A. C. N.
Napierville 27 Juin 1871.—5 di

AVIS. Société d'Agriculture du Comté d'Yamaska.

RUREAU DE DIRECTION.

Moé Fortier, Ecr., Président,
Félix Gouin, Ecr., Vice-Président,
Victor Gladu, Ecr., Secrétaire-Trésorier.
Directeurs :—MM. P. Marcel DeBlois, J. B. Commeault, Antoine Proulx, Paul Payan, Moysse Desruisseaux, Charles Lévêque et Narcisse Gouin.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1871.

Concours de Comté.

1o. Concours des fermes les mieux tenues, de 80 arpents en culture.
2o. Concours des fermes les mieux tenues, de 29 arpents en culture.

CONCOURS DE PAROISSE.—3o. Concours des grains sur pied, légumes, &c., &c.

Première division.

Concours des fermes les mieux tenues, de 6) arpents. 5 prix :—\$25—20—15—10—5.
Concours des fermes les mieux tenues, de 29 arpents. 5 prix :—25—20—15—10—5.

CONDITIONS :

Pour concourir dans l'un ou l'autre de ces deux concours, il faudra avoir payé une entrée de \$2.00, au moins huit jours avant l'examen des fermes. Rég. XXX—V.]

Seconde division.

CONCOURS DES GRAINS SUR PIEDS, LÉGUMES, &c.
Dans chaque paroisse qui aura fourni au moins vingt membres souscripteurs.

Pour le meilleur champ de blé, de 2 arpents, 4 prix :—\$4.00 3.00 2.00 1.00
Pour le meilleur champ de foin [prairie] 2 arpents, 4 prix :—\$4.00 3.00 2.00 1.00
Pour le meilleur champ d'avoine de 2 arpents, 4 prix :—\$4.00 3.00 2.00 1.00
Pour le meilleur champ de pois de 2 arpents, 4 prix :—\$4.00 3.00 2.00 1.00
Pour le meilleur champ de blé-d'inde 1 arpent, 4 prix :—\$2.00 1.50 1.00 0.50
Pour le meilleur champ de patates 1 arpent, 4 prix :—\$2.00 1.50 1.00 0.50
Pour le meilleur champ de sarrasin 2 arpents, 4 prix :—\$2.00 1.50 1.00 0.50
Pour le meilleur pâturage amélioré, tout le terrain consacré par le concurrent au pâturage devant être examiné, 10 arpents, 6 prix. \$6.00 5.00 4.00 3.00 2.00 1.00

REMARQUES.

Les compétiteurs qui ont l'intention de concourir dans aucun des trois concours ci-dessus devront en avertir le Secrétaire, le ou avant le VINGT JUI.

Les membres de la Société pourront se procurer chez le Secrétaire ou les Directeurs une brochure ou pamphlet contenant tous les détails nécessaires relativement aux susdits concours. La première visite des fermes et des grains, &c., sera faite le 24 Juillet, et la deuxième, le 14 Aout 1871.

Par ordre,

V. CLADU,
Secrétaire.

St. FRS. DU LAC, 10 Juin 1871.—5 di.



AVIS.

Des billets directs au Fort Garry via Fort William peuvent être obtenus à toutes les stations d'un chemin de fer du Nord, et sur les Steamers entre Collingwood et le Fort William.

Par ordre,

F. BRAUN, Sec.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 20 Mai, 1871.

Ruches Améliorées de Valliquet, St. Hilaire.

Ces Ruches sont tellement connues qu'il n'est pas nécessaire d'en faire ici un éloge mérité, il suffit de dire qu'elles ont obtenu des premiers prix aux expositions de Paris, dans le Haut Canada dans le Bas Canada. Elles sont en vente chez M. Evans, Rue McGill, à Montréal, à St. Hyacinthe, chez M. Ménard et chez le Soussigné à St. Hilaire.

T. VALIQUET.

Société d'Agriculture du Comté de Laprairie.

Le Concours pour les fermes les mieux tenues dans ce comté commencera le 4 Juillet prochain. 15 Juin 1871.—4 dik

Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois.

10. L'examen par le Jury pour les fermes les mieux tenues, des grains sur pied, et des plantes sarclées commencera à St. Louis de Gonzague, le dix juillet prochain, 1871, pour se continuer les jours suivants.

20. L'exposition des animaux, des produits domestiques et des instruments aratoires, aura lieu à St. Louis de Gonzague, sur le terrain et dans les dépendances de la Société le 21 Septembre prochain 1871.

30. Le parti annuel de labour aura lieu près de la Ville de Beauharnois, le dix-sept Octobre prochain 1871, sur un terrain convenable, qui sera choisi par un comité dument nommé par les Directeurs. Le tout suivant et d'après les règlements du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, et de la dite Société. Lesquels règlements seront publiés au bas des listes de prix aux endroits les plus fréquentés du Comté.

E. U. BISSON,
Sec.-trés S. A. U. B.
St. Louis de Gonzague, 30 Mai 1871 —4 di

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum

en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.

Septembre 1870.—a22

CULTIVATEURS.

Savez vos Moissonneuses et vos Couteaux à machine, puis que vous pouvez le faire en vous servant de Pierre à aigulser de E. G. KNIGHT, Auburn, N. Y., avec appareil qui affichera les sections uniformément.

On peut ôter l'appareil facilement, laissant la pierre prête pour des fins ordinaires.

Prix pour une simple pierre et appareil complet livrés aux chars \$5 ou \$45, par doz. L'Appareil auquel on peut fixer toute pierre, \$2.50 chaque, ou \$20 par doz. comptant.

Adresse : E. G. KNIGHT, Auburn, N. Y.

—2 qik



Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.

IMMIGRATION.

Le Gouvernement de Québec ayant nommé deux Agents d'Immigration dont l'un M. Barnard, est chargé de visiter la Belgique, la France et la Suisse, l'autre, M. Jones, est chargé de visiter les Iles Britanniques, les personnes qui désireraient se procurer par l'entremise de ces messieurs, des directeurs de fermes, de bons laboureurs, des jardiniers expérimentés, des ouvriers de différents métiers, des domestiques, "grooms", etc., pourront s'adresser à ce Département, ayant soin de spécifier exactement ce qui leur conviendrait, et de mentionner le salaires qu'elles seraient disposées à payer.

Les demandes de cette nature seront de suite transmises aux Agents, qui se feront un devoir d'y donner toute leur attention.

Par ordre,

S. LESAGE,
Assistant Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Québec 10 Mai 1871.—2 tm



AVIS. DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 mai 1871.
AVIS est par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur-Général par un Ordre en Conseil, portant la date de ce jour et sous son autorité d'après la 8ième Section de la 38ième Victoria, Chap. 10, il a plu à Son Excellence d'ordonner que les articles suivants employés comme matériaux dans les Manufactures Canadiennes soient transférés sur la liste des effets qui peuvent être importés en Canada sans droits :
"Boucles de Cheveux."
"Oranges, Citrons quand ils sont importés dans le but d'être transformés en Confitures et aussi les Ecordes des ces Fruits quand ils sont importés pour le même objet."
"Noix de d'Ivoire."
"Rouleaux de Coton, pas plus gros que le No. 40."
"Annates."
"Présumé."
"Collets de l'Union" en papier.
Et les gommes suivantes :
"Sandarac."
"Mastic."
"Shellacc."
"Damar."

Par ordre,
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

IMPORTANT POUR CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les M. chimes, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeurs. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut ainsi tenir en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS. OU N'ÉPAISSIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction aura réduit à l'état liquide. En acquérant la température plus chaude, le "journal" s'étend et n'boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mélanger l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de balaine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "boit cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si en les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE,
77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,
Seul-agent pour la Puissance, Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }
GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,
Nous nous sommes servi de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du ant 7 jours après l'avoir lubrifier une seule fois ; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur,
F. W. GLEN,
Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle Invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.

20 Octobre.

24—a

50 ANS

De vente sans pareille et une popularité très-bien assise fait éclater la supériorité du

BAUME VÉGÉTAL PULMONAIRE

POUR LA

TOUX, RHUME ET LA CONSOMPTION

Recommandé par tous les grands et les plus anciens Droguistes par tous les États-Unis et les Provinces Britanniques, par la Presse en général, par plusieurs de nos Docteurs en renom, par le Clergé, par des Citoyens distingués et autres. Voyez l'enveloppe entourant chaque bouteille : "Enfin c'est la Préparation la plus ancienne et la plus hautement approuvée qui soit en usage."

Prix : Grande bouteille, \$1.00 ; Petite, 50 cts.

CUTLER, BROS. & CIE.,

Importateurs Droguistes, Boston,

Propriétaires.

Agents Généraux pour le Canada : LYMAN, CLARK & CO, Montréal.

Vendu à Montréal par Lyman, Clark & Co, Evans, Mercer & Co, Henry Simpson & Co, Kerry Bros. & Crathern, A Toronto par Lyman Bros. & Co, Elliot & Co, Kerry, Crathern & Co. A Newcastle par Northrop & Lyman. A Hamilton par J. Wilner & Co, et A. Hamilton & Co. CERTIFICAT DE L'HON. BENJ. LYMAN, DE FORTONTO.

MM. CUTLER, BROS. & Co, BOSTON.

Messieurs—Ayant vendu votre Baume Végétal Pulmonaire pour les dernières quarante années, j'ai l'honneur de vous dire qu'il a donné plus de satisfaction qu'aucun autre remède, pour la Toux, le Rhume et Maladies des Pouxmons. J'en ai fait usage moi-même et le tiens const. inment à l'usage de ma famille et le recommande dans toutes les occasions. J'inclus le certificat du Col. Fletcher, entre mille.

Votre etc., BENJ. LYMAN.

24—tm

Département des Douanes.

OTTAWA, 1er. Juillet 1871.

L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 11 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

COLLEGE ST. LAURENT.

Près Montréal,—Canada.

Cette Institution est dirigée par les Révérends Pères de la congrégation de Ste. Croix. Elle joint aux avantages d'une éducation chrétienne la garantie d'une instruction élevée tant commerciale que classique en Français et en Anglais.

CONDITIONS D'ADMISSIONS.

Le Collège reçoit des pensionnaires et des demi-pensionnaires.

L'année scolaire est de dix mois.

Pension.....\$100 par an.

Demi-pension..... 20 do

Abonnement à la Bibliothèque..... 1 do

Les arts d'agrément, le lit avec sa garniture, le blanchissage, les visites du docteur, les frais d'infirmerie, les livres et objets classiques sont à la charge des parents.

Piano.....\$20 par an.

Violon..... 20 do

Usage du Piano..... 5 do

Dessin..... 10 do

Lit et sa garniture..... 11 do

Blanchissage..... 10 do

Les paiements se font par trimestre, d'avance et en argent banquable.

PATRICK J. COLWIN,
S. S. C. Prést.

1er. Juillet 1871.—5 dik

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2

DE

VAUDREUIL.

L'EXPOSITION de cette Société aura lieu à Ste. MARTHE sur la propriété de EMEY LA-LONDE, Ecuier, Président de la Société, MARDI, le vingt-six Septembre, et la visite et l'examen des Champs et récoltes sur pied ainsi que des terres les mieux tenues commenceront le dix de Juillet prochain.

E. N. FOURNIER,
Secrétaire-Trés rier.

1er. Juillet, 1871.—5 di.

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC.

Fail spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 1er. Juillet 1871.

Table with columns for PRODUITS, Montréal, St. Jean, St. Hya., Joliette, Beau-Harnais, Trois-Rivières, Sorel, and Québec. Rows include various agricultural products like farine, grains, viandes, légumes, fruits, and bois.

AVIS A CEUX QUI SUFFRENT



Le Remède du Père Bruno EST Un Anti-Douleur Universel.

En vente chez tous les Pharmaciens, et chez les propriétaires PICAULT & FILS, Pharmaciens-Chimistes,

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecours, Montréal.

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DESTRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :-

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ouest à 9.00 A.M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M. Train Express pour Richmond, Québec et Rivière du Loup. 8.30 A.M.

Il y aura des Chars Dortoires Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui d'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Le steamer "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E. tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m.

Le Steamer LINDA part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les Samedis à 6 heures P. M.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand-Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jendis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principaux stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau on l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 38, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 5 Juin 1871.-a k